

PAGES
MANQUANTES

1/103

33^e ANNÉE

QUÉBEC, SEPTEMBRE 1911

No 1

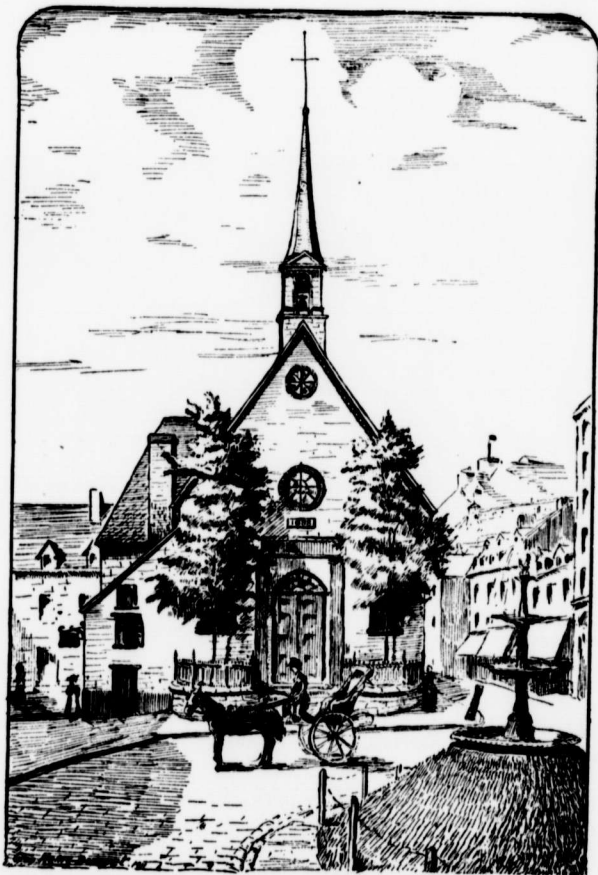
L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

25523

251

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Église Notre-Dame des Victoires, Québec

Eglise Notre-Dame des Victoires 1688

Il y a deux cents ans cette année que l'antique petite église de la Basse-Ville de Québec a reçu le nom de *Notre-Dame des Victoires*. Jusqu'au désastre providentiel de la flotte de Walker dans le golfe Saint-Laurent (1711), ce modeste temple s'appelait *Notre-Dame de la Victoire*, en souvenir de la défaite de Phipps, 1690. 1690 et 1711, voilà deux dates mémorables dans les annales de la petite église historique de la Basse-Ville.

“L'Enseignement Primaire”

L'Enseignement Primaire entre aujourd'hui dans sa 33^e année de publication.

Stimuler l'activité infantine

Le meilleur maître est celui qui sait mettre en mouvement l'activité naturelle de l'enfant. Une fois que celui-ci est sur la voie, il suffit de le stimuler doucement, de le ramener s'il s'égare, en lui laissant toujours, autant qu'il est possible, la peine et la satisfaction de découvrir ce qu'on veut qu'il trouve. Qu'il s'habitue librement dans son propre langage. Laissez-le même s'exposer à une erreur et faites-la lui rectifier en lui montrant en quoi il a mal réfléchi; ce sera la plus profitable des leçons. Quand, d'un bout à l'autre de ses études, il aura été soumis à cette discipline, on pourra être assuré d'avoir formé un bon esprit, capable, quelle que soit la profession qu'il embrasse, d'une application raisonnée et féconde.

OCT. GRÉARD.

Questions administratives

FONDS DE PENSIONS:—*Evaluation des avantages*: Afin de s'assurer une pension de retraite plus considérable, les instituteurs et les institutrices devraient se faire un devoir de payer la *retenue* non seulement sur leur traitement régulier, mais aussi sur les avantages qu'ils retirent de leur position, tel que le logement, l'éclairage et le chauffage, les primes. Cette évaluation doit être faite par l'inspecteur, à qui les instituteurs et les institutrices doivent s'adresser.

Pensées pédagogiques

Faites tout de suite ce que vous devez faire; le temps ne s'arrête pas pour vous attendre.

Ne dire que ce qu'il faut, voilà le *tact*;
Le dire comme il faut, voilà l'*esprit*;
Le dire quand il faut, voilà le *jugement*.

LE PROGRÈS SANS DIEU

Mais parmi ces progrès dont notre âge se vante,
Dans tout ce grand éclat d'un siècle éblouissant,
Une chose, ô Jésus! en secret m'épouvante:
C'est l'écho de ta voix qui va s'affaiblissant...

V. Huco.

PEDAGOGIE

Pour l'Instruction publique

Le 15 juin dernier, le Département de l'Instruction publique de Québec, sous la signature de l'honorable Boucher de LaBruère, Surintendant, a adressé à toutes les commissions scolaires de la Province, une circulaire très importante.

Ce document traite de l'École, du Personnel enseignant et de plusieurs autres sujets importants. Au chapitre des Documents officiels, nous en commençons la publication dans la présente livraison.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les graves instructions que M. le Surintendant donnent aux commissaires d'écoles et aux Secrétaires-trésoriers. Toute la circulaire est à lire.

Mais il importe de signaler spécialement ce que le Surintendant dit au sujet du personnel enseignant. C'est d'abord le choix des instituteurs et des institutrices. "Tant vaut le maître, tant vaut l'école;" cette vérité impose aux commissaires le devoir de faire un choix judicieux d'instituteurs ou d'institutrices. "En accomplissant ce grand devoir, les commissaires se laisseront guider par les véritables intérêts de l'éducation, intérêts dont ils sont les protecteurs de par leur mandat même, et non par des motifs personnels. (1) "

A noter ce conseil important du Surintendant.

"Quand une commission scolaire est satisfaite des services rendus à la municipalité par un instituteur ou une institutrice, elle devrait faire des efforts pour garder le plus longtemps possible tel maître ou telle maîtresse. Le changement trop fréquent de titulaire retarde les progrès scolaires en "déroutant les enfants." Qui dit nouveau maître, dit nouvelle méthode, nouvelle manière de procéder; de là une perte de temps, un arrêt dans la marche du programme. L'expérience, qui vaut à elle seule toute la science de l'instituteur, ne s'improvise ni ne se donne; elle s'acquiert avec les années."

Puis la circulaire fait aux commissaires un devoir impérieux de mieux payer les instituteurs et les institutrices: "On ne saurait trop payer un bon maître, une bonne maîtresse."

A notre avis, le paragraphe le plus important de cette circulaire, c'est celui qui traite de l'engagement des "Instituteurs non diplômés." D'après les statistiques officielles, il appert que plus de huit cents institutrices non diplômées enseignent dans les écoles catholiques de notre province. (2)

(1) Circulaire du 15 juin.

(2) Proportion gardée, un plus grand nombre de « non diplômées » enseignent dans les écoles protestantes.

Sur ces huit cents, trois cents à peine ont été engagées avec l'autorisation du Surintendant, conformément à l'article 26 des *Règlements Refondus* du Comité catholique. Les autres ont été nommées institutrices en violation flagrante des règlements scolaires.

Néanmoins, le gouvernement, à la demande de nos SS. les Evêques, multiplie les Ecoles normales diocésaines et le Bureau central continue à diplômer chaque année, après un examen sérieux de capacité, des centaines de jeunes filles, élèves pour la plupart de nos meilleurs couvents.

Ainsi donc, en même temps que le nombre des brevetées augmente, la marée des *sans diplôme* monte d'une façon alarmante.

Comment expliquer ce phénomène?

En premier lieu, nous admettons que dans certaines régions éloignées et pauvres, il est souvent impossible, pour les commissaires, de retenir les services de titulaires tous diplômés. Mais, tout en faisant la part large à cette catégorie, il n'en reste pas moins acquis, d'après une expérience assez courte à la vérité, mais précise en raison d'un labeur méthodique, que dans la moitié des cas, les commissaires qui, par ignorance, indifférence ou mesquinerie, ont confié les écoles de leur municipalité à des institutrices non diplômées, auraient pu, avec du zèle et de la générosité, retenir les services de normaliennes bien qualifiées ou de brevetées du Bureau central.

Dans bien des cas, et c'est là le témoignage de plusieurs inspecteurs d'écoles, les commissaires attendent au mois d'août pour chercher des titulaires qualifiés; d'autres offrent des traitements de famine, quand la municipalité a le moyen de payer plus cher; d'autres, enfin, engagent des "non diplômées" uniquement pour ménager vingt-cinq ou trente piastres.

Combien le Surintendant a eu raison de dire, après avoir rappelé aux commissaires un de leurs devoirs essentiels:

"Veuillez noter, MM. les commissaires ou syndics: 1° que je n'autoriserai l'engagement d'institutrices (ou d'instituteurs) non diplômées qu'en cas d'*urgence*; 2° que les municipalités qui engageront des personnes non diplômées, sans mon autorisation, seront exposées à perdre les subventions du gouvernement."

Là est le remède. La retenue des subventions du Gouvernement (subventions considérables aujourd'hui) saura rappeler à leurs devoirs les commissions scolaires récalcitrantes.

Bien d'autres questions importantes sont traitées dans cette circulaire du 15 juin; nous renvoyons nos lecteurs au texte même du document dont nous commençons la publication dans le présent numéro.

Les inspecteurs d'écoles ont reçu l'ordre de noter exactement dans quelle mesure les instructions du Surintendant ont été suivies par les commissaires.

Nous souhaitons que MM. les inspecteurs et tout le personnel enseignant secondent les efforts du Département de l'Instruction publique, afin de faire produire à notre organisation scolaire tous les fruits qu'elle est susceptible de donner. Nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en citant la dernière phrase de la circulaire que nous venons d'analyser partiellement:

“ En mettant votre zèle et votre patriotisme au service de l'Instruction publique, vous collaborerez de la façon la plus directe au développement de notre chère patrie. ”

C.-J. MAGNAN.

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Le langage

Nos petits cousins : ceux qui nous connaissent, qui viennent nous voir et qui s'extasiaient sur ce que Maurice Barrès appelle “ le Miracle canadien, ” disent souvent que nous parlons la langue du Grand Siècle, celle de Corneille et de Molière, de Racine et de Bossuet.

Ces louanges doivent nous faire sourire et nous laisser suffisamment sceptiques. Nous avons, il est vrai, admirablement conservé cette partie de l'héritage national, mais le trésor est-il toujours intact ? Des Philistins de plus en plus nombreux ne menacent-ils pas l'Arche sainte et n'essayent-ils pas de la détruire ? Il nous faut donc combattre, combattre sans cesse, et les ennemis du dehors et surtout ceux du dedans.

Ces derniers sont peut-être les plus à craindre. Sous formes d'anglicismes, de néologismes, de canadianismes, et de toute une armée de barbares en ismes, ils sapent les fondements mêmes de notre langue. Ceux qui en doutent n'ont qu'à consulter “ les Bulletins du Parler Français ” pour s'apercevoir combien le danger est imminent, combien de mots étrangers ou du terroir émaillent notre langage, celui du foyer, de l'intimité, celui qui devrait être pourtant le bouclier par excellence puisqu'il forme celui de l'enfant.

L'enfant ! en parle-t-on assez de nos jours : l'hygiène de l'enfant, la morale de l'enfant, la vocation de l'enfant, en un mot, les droits de l'enfant font fureur. Je voudrais bien que l'on protégât ceux de sa langue en lui évitant l'argot de son enfance.

Sous un prétexte de fausse tendresse, afin de se mettre à la portée de sa jeune intelligence, on corrompt son vocabulaire, on torture ses phrases, on défigure sa prononciation. L'enfant grandit, et bientôt il court la rue : c'est sa seconde école. Pas meilleure que la première, hélas ! Réunis, les enfants se communiquent toutes les expressions baroques qu'ils ont apprises au foyer, et celles-ci se multiplient d'une façon alarmante ; enfin, les voilà à l'école.

La tâche de l'instituteur commence. Quelle tâche ! nous la connaissons. Former ou plutôt, réformer le langage de l'enfant, lui faire oublier les expressions vicieuses de son éducation première, lui apprendre tout un vocabulaire nouveau, lutter contre les railleries des camarades et même hélas des parents, vaincre une fausse honte très commune chez plusieurs ; c'est le travail qu'il nous faut accomplir.

Quels moyens employer? Il en est deux principaux: la Lecture et la Conversation. Le premier est d'une pratique fréquente, connue, mais routinière; le second n'est guère en usage.

Faire lire l'enfant ne consiste pas à prononcer des mots sans signification. C'est le grand écueil. Dès la première année, il faut lui expliquer le sens des mots. On pourrait me répondre que les manuels ne s'y prêtent guère avec leurs vocables savants et nullement à la portée de son intelligence. C'est malheureusement trop vrai. Quand donc aurons-nous des manuels vraiment canadiens et judicieusement gradués?

Est-ce à dire cependant que l'instituteur doit rester muet et se contenter de corriger la prononciation ou les autres fautes de lecture puis de dire "suivant" ou de frapper un petit coup sur son pupitre chaque fois qu'un élève doit cesser sa lecture. Il vaudrait tout aussi bien lui faire lire de l'hébreu ou du sanscrit. Ce n'est pas la quantité de lignes lues qui vaut mais bien celles qui sont comprises.

Il y aurait une foule de procédés à indiquer, à recommander, ce que je ne puis faire dans un si court article. D'ailleurs, les procédés varient avec tout instituteur; ce qui importe, c'est le zèle, le dévouement. Ce qui importe encore plus, c'est le second des moyens; la Conversation. Faire parler les élèves correctement en classe. Je dis en classe, car ailleurs, ils nous échappent. Tout de même, ce sont six heures de français par jour, et si nous y tenons, et nous devons y tenir, ce sera une très forte semence jetée en terre qui plus tard grandira, portera ses fruits.

Le procédé est très simple. Il consiste à se servir de la méthode dite catéchétique: Poser à l'enfant une question qui serve de noyau à sa réponse, c'est-à-dire qui contienne le sujet et le verbe de sa proposition; il n'aura plus qu'à ajouter le ou les compléments pour avoir une réponse française parfaite.

En voici un exemple: Je demande à un enfant: "Qui a découvert le Canada?" Il me répond: "C'est Jacques-Cartier qui a découvert le Canada." En quelle année Jacques-Cartier a-t-il découvert le Canada? "Jacques-Cartier a découvert le Canada en l'année 1534." Combien de voyages a-t-il faits au Canada? "Il a fait trois voyages au Canada," etc.

Toute la difficulté consiste, pour le maître, à bien choisir ses questions, de façon à ce qu'elles servent de réponses. J'ai obtenu dans mes classes d'excellents résultats en accordant des bonnes notes pour les réponses formulées en français, car à toute règle, il faut une sanction. Quand les élèves s'aperçoivent qu'il faut répondre "en français" pour avoir des notes, ils font attention.

Employons et exigeons toujours des phrases complètes. Nous combattons ainsi, cette tendance, ce défaut quasi national, nous pourrions presque dire universel, de tronquer la phrase, de la rendre "télégraphique".

On dit que la conversation se meurt: le tour elliptique n'en est-il pas l'une des causes? Il suffit d'écouter deux ou trois personnes parlant ensemble pour s'en convaincre. Ce ne sont que des compléments ou mots épars, phrases brèves, se résumant très souvent en un *oui* ou un *non*.

On me dira que c'est le mal du siècle, la résultante d'une vie agitée, trop remplie et trop brève pour embrasser l'activité moderne de l'homme.

Est-ce à dire qu'il faille encourager ce qui devient un défaut mondial? L'ellipse, en littérature, est souvent une beauté; aussi, ne faut-il pas confondre une proposition elliptique avec une phrase tronquée. Du reste, les réactions ne sont-elles pas toujours extrêmes? Ne faut-il pas viser plus haut pour atteindre le but?

En habituant l'enfant à exprimer ses idées en des phrases complètes, nous formerons le moule dont il se servira toute sa vie.

A. B. CHARBONNEAU.

Montréal, septembre 1911.

La Géographie à l'Ecole

La géographie n'est plus une nomenclature de caps, d'îles, de golfes, de fleuves, de villes, de provinces, d'États, ni une série de descriptions plus ou moins fidèles, plus ou moins pittoresques en exercices littéraires. Elle est devenue depuis un siècle—alors qu'elle prit définitivement conscience d'elle-même—"une *description* et une *explication* dans le sens scientifique des mots" (1)

De l'exploration aujourd'hui pratiquement terminée de la Terre, des observations multipliées des géologues, des patientes classifications des naturalistes, du témoignage de l'histoire sont enfin apparues de simples dépendances, d'harmonieux rapports entre chacun des faits de tout ordre dont l'enchaînement constitue la vie terrestre.

La physionomie et la valeur intrinsèque d'une contrée résultent des vicissitudes successives de l'écorce du globe et des conditions du climat.

Cette partie considérable de la géographie est donc l'étude du présent par le passé. Et l'exposé des ressources naturelles dans chacun des trois règnes de la nature dont l'homme bénéficie, conduit à considérer l'existence des États—puisque nous ne saurions vivre qu'en Société. C'est l'étude de la dépendance des groupes humains à l'égard de leur propre milieu économique.

Telles sont les deux divisions de cette science laquelle, née de la géologie, confine à l'histoire, à l'économie politique et forme un tout cohérent, malgré la complexité des enquêtes, la diversité des recherches qu'elle exige.

Pour que l'enseignement de la géographie porte ses fruits, il faut qu'il soit donné selon le caractère propre de cette science, soit : *en décrivant, ce qui suppose l'observation des formes exactes, et en expliquant, ce qui incite au raisonnement, à la recherche des causes.*

La connaissance d'un principe commun à toute une série de faits de nature identique, profitera plus qu'une longue énumération de faits isolés. Mais il arrive que l'exposé des lois géographiques dépasse souvent la portée intellectuelle de l'élève primaire.

(1) M. Lespagnol, *Géogr. Générale*, pp. 95, 96.

Il s'agira, évidemment, de lui graduer les difficultés et d'exercer dès le début son observation visuelle.

A L'ÉCOLE PRIMAIRE

J'estime, que dès le début de sa troisième année de scolarité—soit après qu'il a appris à remarquer les accidents du sol de sa localité, qu'il indique les points cardinaux d'après la cause apparente du soleil, qu'il sait lire un plan comme celui de sa classe, de son domicile, de son village—l'enfant doit être mis en contact familier avec un globe terrestre sculpté en bas-relief et non pas avec une carte murale—quelque parfaite soit-elle. C'est cette image de la terre tenue sous la main qui apprendra tout naturellement, sans de troublants efforts d'imagination, le point déterminé que nous occupons, la situation de notre pays et son étendue comparée à celle des autres.

Le pôle nord de la miniature dirigé vers ce même point déjà connu, permettra de vérifier l'orientation d'une convaincante façon. Enfin, une portion de la surface du globe reproduite sur un espace plan, soit au tableau, fera comprendre la confection des cartes. Il est possible de tirer de ces représentations d'autres cartes plus détaillées et agrandies où figureront les moindres accidents de terrain, les champs cultivés, les forêts, les routes, les habitations, traces de la présence de l'homme.

Voilà donc autant de très justes et profitables connaissances dont l'acquisition n'est pas au-dessus de l'intelligence des élèves primaires.

Mais l'utilisation du globe sculpté présente encore d'autres avantages: il donne une assez juste idée de la forme générale des terres émergées, des eaux, de leurs superficies relatives, de la direction nord-sud des masses continentales, et encore de la formation des fleuves par la réunion de plusieurs rivières.

L'éducation du patriotisme doit être commencée dès le premier séjour à l'école. Elle sera d'autant plus facile que la géographie est éminemment propre à développer l'amour raisonné de sa patrie. Nous y parviendrons surtout en considérant l'étendue, le climat, l'abondance des routes, le voisinage des mers, les richesses naturelles et surtout celles que le sol canadien est susceptible de produire par le travail de l'homme.

Reste encore à remarquer le soin que nous avons de toujours établir nos demeures, nos groupements de population à quelque endroit salubre et d'accès facile.

Ces aperçus sur chacune des avenues de la géographie auront déjà suscité suffisamment d'intérêt, de curiosité, pour mener de neuves intelligences vers de nouveaux points d'observation. Nous les étudierons ici dans un prochain article.

EMILE MILLER.

Montréal, Août 1911.

Enseignement anti-alcoolique**APPEL AUX INSTITUTRICES**

Inculquez donc à vos élèves, Mesdemoiselles, l'idée d'économie, apprenez-leur à tenir des comptes de famille, afin que plus tard ils en prennent la sage pratique. Ce sera la mère surtout à qui incombera ce soin. Préparez en conséquence les petites filles à cette fonction. Et ici je rappelle que l'éducation anti-alcoolique n'est pas seulement pour les garçons, mais que les filles aussi en ont besoin. On n'a pas sans doute ou l'on n'a guère à les empêcher de devenir ivrognesses, mais il faut les empêcher d'être la cause que leurs enfants ou leur mari le deviennent lorsqu'elles seront à la tête d'une famille. L'éducation anti-alcoolique qu'elles auront reçue, elles ne manqueront certainement pas, plus tard, de la donner elles-mêmes à leurs enfants. Elles y auront tout intérêt. Et puis, elles ne pousseront pas leur mari au cabaret, pour n'avoir pas su lui rendre le chez soi agréable, attrayant. Sans doute l'école primaire n'est pas une école ménagère, et il ne faudrait pas vous demander de donner aux fillettes des leçons de cuisine, mais vous devrez du moins leur inculquer qu'une bonne cuisine, un logis propre, un intérieur bien rangé et agréable empêchent l'homme d'aller demander au cabaret et à la boisson des consolations et des joies qu'il ne trouve pas chez lui. Les petites filles n'oublieront pas ces choses, soyez-en sûres.

R. P. HUGOLIN, O. F. M.

Conseils pédagogiques (1)

1. N'enseignez que ce que vous savez parfaitement.
2. N'entrez jamais en classe sans vous être suffisamment préparé à faire la leçon, même si vous croyez bien connaître la matière à enseigner.
3. Suivez scrupuleusement l'ordre du jour et le programme prescrits.
4. Faites des revisions fréquentes.
5. Appropriiez votre enseignement à l'intelligence des enfants.
6. Ne négligez aucune division de votre école. C'est en instruisant bien une division élémentaire que vous préparez une bonne division supérieure.
7. Soyez le premier et le dernier en classe.
8. Ne laissez jamais inoccupé aucun de vos élèves, à plus forte raison aucune division.
9. Que votre humeur soit égale; gardez-vous de la brusquerie, de l'emportement, des paroles triviales, grossières, des sobriquets et des injures.

(1) Conseils donnés aux instituteurs du canton de Fribourg, Suisse et reproduit dans le rapport de M. C.-J. Magnan: *Les Ecoles primaires et les Ecoles normales en France, en Suisse et en Belgique.*

Soyez toujours le même avec vos élèves : affable sans familiarité, indulgent sans faiblesse, sévère sans caprice.....

10. Soyez toujours scrupuleusement juste.....

11. Commencez et terminez la classe en élevant à Dieu le cœur de la jeunesse qui vous est confiée... une prière dite du fond du cœur et un beau chant religieux font monter au ciel l'âme de l'enfant.

12. Soyez pour vos élèves un ami, un père. Ayez surtout votre cœur ouvert aux plus pauvres, aux orphelins, aux abandonnés.....

Un maître sans cœur est indigne des nobles fonctions consacrées par Jésus-Christ, notre divin maître, qui a voulu se faire tout petit avec les petits et a prononcé cette parole sublime. "Laissez venir à moi les petits enfants."

Le dessin à l'école primaire

I

LA NOUVELLE MÉTHODE

La nouvelle méthode estime que l'éducation du goût est aussi importante que l'apprentissage de la technique du métier. Basée sur l'étude directe de la nature, de la faune, de la flore, de la perspective de plein air et sur la pratique du croquis, elle s'adresse constamment à l'observation personnelle et aux facultés créatrices de l'individu. Non seulement elle ne redoute point de faire appel à l'initiative et à l'indépendance du sentiment, mais elle considère que le principe dont l'éducation ne devrait jamais s'écarter, c'est précisément celui qui consiste à respecter le sentiment personnel de l'élève, par conséquent à lui laisser la liberté de penser, de voir et de s'exprimer d'après la nature.

Après dix-huit mois de pratique, la nouvelle méthode de l'enseignement du dessin a donné plus que des promesses et mieux que des espérances.

(Rapport au Sénat français sur le budget du Ministère de l'Instruction publique)

II

LA PRÉPARATION DU COURS

Les leçons ne valent que ce qu'elles coûtent par la préparation. Il est superflu de le démontrer. Un maître consciencieux doit préparer son cours de dessin, comme il le fait pour toute autre partie de son enseignement. Il puisera des idées et des documents dans son *petit arsenal d'art*, dans sa collection ou bibliothèque spéciale. Il se formera aisément ; il a encore la ressource des vacances qui l'aideront à se documenter pour l'année entière.

Croyez ceux qui ont l'expérience. Vous aurez moins de peine à vous former à cet enseignement intéressant que pour toute autre science. Que

de temps et de patience ne faut-il pas pour apprendre l'orthographe, les sciences mathématiques, etc.!

L'étude du nouveau dessin demande quelques exercices seulement; très simples au début, un peu plus avancés plus tard, jamais compliqués, ce vieux défaut est éliminé du programme. Vous n'aurez point à former des artistes, mais à débrouiller de jeunes élèves, sûrement bien disposés, malgré leur manque d'habileté: tous aiment à dessiner — bien ou mal (1), — il y a peu d'exceptions.

L'écueil le plus dangereux pour le maître, serait de décourager ses élèves par des expressions peu pédagogiques, telles que celles-ci: "Vous n'êtes qu'un maladroit, vous ne réussirez jamais; mieux vaut dormir que barbouiller. . . . etc." Ce langage déraisonnable du maître est l'assommoir de l'élève. Découragé par une parole qu'il n'oubliera pas, vous l'aurez tué pour toujours. (2)

N'est-il pas meilleur de l'encourager par des expressions bienveillantes, telles que: "Faites mieux, vous y arriverez, voilà qui est réussi! Il y a du bon dans votre travail; ce tracé serait mieux sans ce faux trait, etc., etc." Rien n'est plus facile à donner, qu'un encouragement, usez-en largement et vous y gagnerez, jeunes maîtres, la douce satisfaction de voir progresser vos élèves, ils s'attacheront à vous et à l'art que vous leur enseignerez.

Traitez-les comme vous voudriez être traité. Si vous aimez votre enseignement du dessin, vos élèves l'aimeront. Ne négligez aucune occasion de leur inspirer le *goût de l'art et du beau*, montrez-le dans la fleur comme dans la peinture ou l'ornementation; en donnant une leçon de sciences vous aurez des exemples à citer, de même en géographie, botanique, narration, etc., qui sont des mines abondantes où il n'y a qu'à cueillir. Faites connaître et estimer les beautés naturelles ou pittoresques de votre région; l'historique de vos monuments, des ruines, etc.; donnez la biographie des compatriotes, peintres, architectes, ou autres, qui ont honoré votre localité ou le voisinage. Tout cela fait partie du bagage artistique ou scientifique, forme le goût de l'enfant qui en conservera le souvenir impérissable.

Dans la préparation on doit rechercher ce qui peut plaire à l'enfant. Mettez de la variété dans votre enseignement. La nouvelle réforme autorise tous les essais, combinaisons ou pratiques qui vous paraissent bonnes; vous échapperez ainsi à la monotonie, à la lassitude qui engendrent le dégoût de l'élève.

Cet ensemble de conseils paraît encombrant, il ne le sera pas, si vous savez en extraire ce qui vous convient, de même qu'à vos élèves.

J.-M. DAMIEN,

Professeur de dessin dans les écoles libres,

(L'Ecole française).

(1) Partout où ils passent, les enfants laissent des traces de dessin sur les surfaces qui s'y prêtent. Cette disposition est innée en eux; il faut l'utiliser adroitement.

(2) Qui n'a connu de ces maîtres grondards et décourageurs, n'ayant que des expressions dures pour leurs élèves? On sait le résultat déplorable de leur enseignement.

Les Ecoles primaires et les Ecoles normales, en France, en Suisse et en Belgique

PREMIERE PARTIE — FRANCE — CHAPITRE II

Les écoles primaires officielles

III. — MÉTHODE SUIVIE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

QUELQUES MÉTHODES PARTICULIÈRES (I)

L'HISTOIRE

Dans les écoles à un et deux maîtres, les leçons sont communes aux cours préparatoire et élémentaire, d'un côté; au cours moyen et supérieur, de l'autre. Lorsque deux cours sont ainsi réunis, la leçon est mise à la portée de la division inférieure, et complétée immédiatement après pour la division la plus avancée. Dans les leçons communes aux cours élémentaire et préparatoire, on suit les programmes du cours élémentaire.

Il n'est pas mis d'ouvrage d'histoire entre les mains des élèves du cours préparatoire. Le livre est toléré comme *memento* dans le cours élémentaire. Il est admis comme *memento* dans le cours moyen et cours supérieur; mais il ne dispense jamais le maître de faire l'exposition ou à défaut l'explication de la leçon.

Toutes les fois que la leçon s'y prête, le maître indique sur une carte tracée au tableau noir, et que les élèves reproduisent, tous les lieux historiques dont il a été question.

De temps en temps, la leçon est suivie d'un devoir écrit destiné à mieux fixer ce qui a été étudié.

Il est, s'il y a lieu, dressé un tableau synoptique. Les enfants doivent connaître la date des principaux événements. On fait assez souvent tracer par chaque élève un tableau de ces dates importantes.

Le même tableau, en caractères visibles, est affiché dans la classe.

Pour le cours moyen et le cours supérieur, deux procédés d'enseignement nous ont paru partager la faveur des maîtres:

1° *L'exposé oral, par le maître, de la leçon qui, résumée d'une façon claire et précise dans un manuel mis entre les mains des élèves, est ensuite étudiée par eux;*

2° *Le maître, après un exposé succinct de la leçon, lit ou fait lire par les élèves quelques passages du manuel ou de tout autre livre d'histoire, en accompagnant cette lecture des explications et commentaires qu'elle comporte.*

A la fin de chaque mois, il a une revision de toutes les matières vues.

Dans les leçons, lorsqu'il y a lieu, on insiste sur les faits se rattachant à l'histoire locale.

Dans le cours préparatoire et le cours élémentaire, les leçons consistent en anecdotes, biographies, récits de grands faits empruntés à l'histoire nationale. Ces récits revêtent le cachet pittoresque et dramatique qu'il faut pour intéresser les jeunes enfants. Ils parlent à l'imagination et vont au cœur des élèves pour en exalter les nobles sentiments et y laisser une impression durable de patriotisme.

On ne manque jamais, toutes les fois qu'on le peut, de faire usage des images, des tableaux coloriés ou lithographiés qui parlent aux yeux des enfants et qui sont comme la représentation vivante des faits.

La leçon est ordinairement résumée en quelques mots clairs et faciles à retenir, que les élèves du cours élémentaire peuvent retrouver et apprendre par cœur dans leur livre.

Dans les cours moyen et supérieur, on commence par une revision très sommaire de l'étude faite dans le cours élémentaire. Dans le développement du pro-

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de juin 1911.

gramme, on insiste surtout, trop il me semble, sur la période qui va de la Révolution française à nos jours. Les maîtres s'attachent aux faits principaux; ils s'appliquent à en faire comprendre les causes et les effets; en un mot, sans négliger la mémoire, ils cultivent le jugement des enfants.

Les leçons sont présentées de telle sorte que l'enfant acquière l'idée de la société, de son organisation, de ses conditions d'existence et de progrès.

Les maîtres patriotes s'efforcent de donner un enseignement qui est bien « la leçon du passé au profit de l'avenir. » Malheureusement, tels instituteurs français, le petit nombre à la vérité, brisant avec la tradition, refusent de faire contribuer l'histoire à l'enseignement du patriotisme. Pour eux, la France ne date que de 89 et ils s'insurgent contre l'histoire-batailles. Le chef de file de cette école, M. Aulard, n'a-t-il pas écrit dans *l'Action* « Combattre le goût du sang, je me demande si ce n'est pas au fond le premier et principal office de l'école primaire. » Aux instituteurs anti-patriotes, *l'Union pédagogique française*, composée des directeurs et directrices d'écoles primaires, a répondu, lors d'un récent congrès (1) par les vœux suivants :

I. « L'Histoire doit largement contribuer à l'enseignement patriotique. »

II. « Il est nécessaire de restituer, en nos livres, à l'histoire de l'ancienne France, la place importante qui lui convient. »

III. « Il est nécessaire de ne pas sacrifier l'histoire-batailles, surtout quand les batailles ont contribué au salut de la patrie et au progrès social. »

Bien que partisans de l'école laïque, les membres de l'Union sont *traditionalistes et patriotes*.

C.-J. MAGNAN.

DOCUMENTS OFFICIELS

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Octroi de \$10,000 pour favoriser le recrutement des instituteurs

Québec, 1er septembre 1911.

A MM. les Commissaires et les Syndics
des Ecoles catholiques de la
Province de Québec,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que par un arrêté en date du 12 juillet 1911, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil a approuvé la résolution suivante, adoptée par le Comité catholique à sa séance du 11 mai 1911 :

« Que la somme de \$10,000, votée, cette année, par la Législature, pour gratifications aux écoles des municipalités rurales ou de villages qui emploient des instituteurs pour les garçons de 10 à 18 ans, soit répartie également entre les écoles modèles ou académiques de garçons des municipalités rurales ou de villages ci-après mentionnées, savoir : 1° Les écoles où le traitement de l'instituteur diplômé est de \$400.00 au moins; 2° Les écoles où il y a plus d'un professeur recevant chacun un minimum de salaire de \$250.00. »

(1) *L'Union pédagogique française*, dans le Congrès qu'elle a tenu pendant les congés de Pâques, 1909, avait mis au programme de ses travaux cette question : « Ce que doit être à l'école primaire le livre consacré à l'enseignement de l'histoire (objet, esprit, etc.) »

Ainsi, toutes les commissions scolaires qui ont engagé un instituteur diplômé pour diriger en 1911-12, une école modèle ou une académie fréquentée par des garçons de 10 à 18 ans, ou retenu les services de plus d'un instituteur (religieux ou laïque) comme titulaires de telles écoles, recevront une part des dix mille piastres que le gouvernement a fait voter au cours de la dernière session pour faciliter l'engagement d'instituteurs compétents à diriger les écoles de garçons.

A partir du printemps prochain, cette prime sera payée chaque année aux municipalités, au prorata du nombre d'écoles dirigées conformément aux conditions prescrites par la résolution du Comité catholique.

J'espère, Messieurs, que vous saurez profiter de l'avantage qui est offert aux municipalités scolaires.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant.

Circulaire aux Commissaires et aux Syndics des écoles catholiques

Québec, 15 juin 1911.

A MM. les Commissaires et les Syndics des municipalités scolaires catholiques de la province de Québec.

Messieurs,

Je sou mets à votre considération les sujets traités dans la présente circulaire. Veuillez vous conformer aux instructions ci-dessous données afin que votre municipalité puisse profiter des octrois généreux que le gouvernement accorde en faveur de l'Instruction publique. Ces remarques ont pour but, Messieurs, en vous rappelant quelques-uns de vos devoirs essentiels, d'accélérer le progrès de l'Instruction publique en notre province. Ce progrès, vous le désirez, car vous n'ignorez pas que, plus que jamais, notre jeunesse a besoin d'une bonne éducation et d'une solide instruction.

I

L'ÉCOLE

Entretien, Propreté, Hygiène.

« Ce que le corps est à l'âme, la maison d'école, ses dépendances et son matériel, le sont à l'école elle-même (1). » Sans doute, il arrive parfois de rencontrer une intelligence puissante dans un corps débile, une école bien tenue dans un misérable local; mais c'est là l'exception. La règle générale est: « une âme saine dans un corps sain, » et aussi une bonne école dans un local convenable.

Aussi, j'attire votre attention sur le grave devoir qui incombe aux commissions scolaires, de profiter du temps des vacances pour procéder au grand ménage de chaque école et exécuter les travaux de réparation et de modification suggérés par l'Inspecteur, nécessités par l'augmentation de la population scolaire ou les exigences de l'hygiène.

Une circulaire spéciale vous sera bientôt adressée à ce sujet.

Autour de l'Ecole

Trop souvent, le terrain de l'école est négligé. On y laisse pousser les mauvaises herbes, aucune clôture ne l'entoure, aucun arbre ne le décore. Veuillez

(1) Brouard.

relire à ce sujet les articles 33 à 37 des *Règlements refondus* du Comité catholique. Il importe que l'emplacement de l'école soit toujours tenu dans un état de propreté irréprochable et embelli d'arbres forestiers choisis suivant la nature du sol et la grandeur du terrain.

Jardin scolaire

Plusieurs municipalités ont déjà pourvu leurs écoles d'un jardin scolaire ou petit champ de démonstration. Chaque année le nombre de ces jardins augmente. J'espère que bientôt toutes les écoles seront pourvues d'un modeste terrain propre à l'horticulture. Il importe de mettre à la disposition du maître ou de la maîtresse un champ de démonstration. Car l'enseignement de l'agriculture à l'école rurale ne saurait consister en l'unique récitation d'un manuel. Il faut évidemment recourir à des expériences simples mais pratiques et surtout à l'observation.

L'un des principaux buts à atteindre pour l'école primaire à la campagne, c'est d'initier le plus grand nombre des enfants qui la fréquentent aux connaissances indispensables pour lire avec fruit un manuel ou un journal d'agriculture, suivre avec profit une conférence agricole, mais c'est surtout d'inspirer aux enfants des cultivateurs l'amour de la vie des champs et le désir de ne point quitter le sol pour la ville ou l'usine; c'est de bien leur faire comprendre que la vie d'agriculteur est la plus belle, la plus noble, la plus indépendante, la plus rémunératrice pour qui connaît bien son métier.

Mais pour atteindre ce but, le jardin scolaire est indispensable.

Fournitures et Bibliothèques scolaires

L'article 61 des *Règlements refondus* du Comité catholique prescrit quels sont les objets ou fournitures scolaires nécessaires au bon fonctionnement des classes. Trop souvent, l'Inspecteur, dans sa tournée d'inspection, constate qu'il n'y a pas un globe terrestre dans l'école; que la copie des règlements scolaires et du programme d'études officiel adressé à chaque école est disparue; que la bibliothèque ne contient ni dictionnaire, ni atlas, ni une collection des livres de classe approuvés et en usage dans la municipalité.

Les commissions scolaires favoriseraient dans une large mesure le progrès de l'Instruction dans leurs écoles en mettant à la disposition des maîtres et des maîtresses tous les documents, traités et livres nécessaires à la préparation de chaque classe. Aussi, est-ce un devoir pour les commissaires de pourvoir leurs écoles d'une bibliothèque où tous les ans un ou deux ouvrages classiques ou méthodologiques viendront s'ajouter à la collection de *L'Enseignement Primaire*.

"L'Enseignement Primaire"

Cette revue d'enseignement est adressée gratuitement par le gouvernement à toutes les écoles sous contrôle: un exemplaire par école. Déjà, j'ai attiré votre attention sur le devoir qui incombe aux commissions scolaires de faire relier avec soin, chaque année, cette utile revue. Les écoles, qui, depuis 1898, ont conservé la collection de *L'Enseignement Primaire*, possèdent une série de treize volumes de 640 pages. C'est déjà une bibliothèque professionnelle importante où les institutrices et les instituteurs peuvent puiser des connaissances pédagogiques variées et des matériaux nécessaires à la préparation quotidienne des classes.

Quelques municipalités n'ont pas eu ce souci de faire relier chaque année la revue pédagogique. A l'avenir, j'espère qu'aucune d'entre elles ne se soustraira à ce devoir. (Voir Art. 172-23 des R. R. du C. C.)

Maintenant, il arrive souvent que les commissaires me demandent d'adresser un exemplaire de *L'Enseignement Primaire* à chaque instituteur ou institutrice au lieu d'un exemplaire à chaque école. Je ne puis accorder cette faveur. Je sais que chaque titulaire préfère avoir à son usage exclusif, mensuellement,

un numéro de la revue, mais les commissaires devraient comprendre que le gouvernement, en adressant gratuitement un numéro de la revue à chacune des écoles catholiques de la province, fait son devoir généreusement. Pourquoi les municipalités qui désirent pourvoir de ce journal tous les instituteurs et les institutrices de leur municipalité n'imiteraient-ils pas la générosité du gouvernement, en payant des abonnements supplémentaires à l'administration de la revue? Ce serait peu de frais pour la municipalité qui, de cette façon, favoriserait tous les titulaires sous son contrôle.

Archives de l'Ecole

Les commissaires doivent veiller à ce que les instituteurs et les institutrices conservent avec soin tous les livres, documents, registres appartenant à l'école. Dans l'armoire de l'école doivent se trouver les journaux d'inscription et d'appel des années passées et celui de l'année courante; le registre pour les visiteurs (les vieux registres lorsque la municipalité est ancienne); le registre où l'instituteur inscrit les notes que les élèves méritent pour leur travail; des cahiers de roulement où les élèves d'une classe inscrivent à tour de rôle, chaque semaine ou chaque mois, un devoir sur les différentes branches du programme d'études; etc., etc.

Livres autorisés

Vous le savez, Messieurs, l'article 14 des *Règlements refondus* du Comité catholique prescrit que « les commissaires ou les syndicats d'écoles ne feront usage pour toutes les écoles de leur municipalité, que de la même série des livres classiques autorisés. » Voilà un article des règlements officiels qui est souvent mis en oubli, au témoignage des inspecteurs. Dans certaines municipalités, on retrouve encore dans les écoles des livres qui ont été retranchés de la liste des manuels approuvés depuis plusieurs années.

Et dans un grand nombre de cas, la série de livres en usage dans la municipalité manque d'uniformité. Tous les livres mis entre les mains des enfants qui fréquentent les écoles sous contrôle doivent non seulement être des manuels approuvés, mais ces livres doivent convenir au degré d'avancement de l'élève. Tel livre de lecture approuvé, par exemple, peut être un livre excellent pour les élèves de la 2^e année du cours intermédiaire et ne convenir nullement aux élèves de la 3^e année du cours élémentaire.

Une nouvelle liste des livres approuvés, complète jusqu'à date, vous sera bientôt adressée.

(à suivre)

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant.

Examen pour l'inspection

Sur la recommandation du Comité catholique, le Gouvernement a nommé l'Inspecteur-Général des Ecoles catholiques membre ex-officio du Bureau chargé d'examiner les aspirants à l'Inspection.

Ecoles normales catholiques de la province de Québec

LISTE DES DIPLOMES ACCORDÉS EN 1911

ECOLE NORMALE DE RIMOUSKI

COURS ACADÉMIQUE.—*Avec grande distinction*: Alb. Lepage, (élémentaire anglais, sans note); Anne-M. Belzile (Modèle anglais, distinction); Marie Gagné,

(Modèle anglais, distinction); Marie-Luce Belles-Isles; M.-Louise Bellavance, (Modèle anglais, distinction).

Avec distinction: Marie Landry, (Modèle anglais, grande distinction); Eugénie Charron, Germaine Lavoie.

COURS MODÈLE.—*Avec grande distinction:* Mlles Ernestine Langlois, Imelda Joubert, Antoinette Langis, Anne-Marie Côté.

Avec distinction: Léonie Lavoie, (Modèle anglais, grande distinction), Florentine De Champlain, Eva Lavoie, (Elémentaire anglais, sans note), Alice Dumont, Eva Bellavance, Louisa Joubert, Léa Fortin.

Sans note: Laura Blais, Yvonne L'Italien (Elémentaire anglais, sans note), Antonia Pinault, Cécile Lavoie.

COURS ÉLÉMENTAIRE.—*Avec grande distinction:* Aurélie Grenier (Elémentaire anglais, sans note), Marie-Louise Roy, Antoinette Dubé, Hedwidge Voyer, Des-Neiges Rail, (Elémentaire anglais, grande distinction), Anna Ouellet, Alice Chénard.

Avec distinction: Lætitia Dumas, Gèneviève Huard, Maria Bérubé, Apolline Thibault.

Sans note: Eva Allard, Delphine Plourde, Agnès Banville, Hedwidge Marquis, Cécile Dionne, Virginie Dubé, Eugénie Côté, M.-Ange Michaud, Elizabeth Lévesque, Marthe Morency.

ECOLE NORMALE DES TROIS-RIVIERES

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE.—*Sans note:* Dlles M.-Anne Livernoche, Maskinongé; Dorilla Moreau, Chutes de Shawinigan.

Avec distinction: Dlles Alice Paquin, St-Justin; Bertha Baril, (français et anglais) St-Prosper; Lucienne Gingras, Bécancourt; Cécile Lafrenière Maskinongé; Anna Franceur, St-Justin; Alice Rompré, Ste Geneviève; M. Jeanne Béland, Trois-Rivières; Berthe Duval, La Pointe du Lac; Diana Ferron, St-Léon; Léona Charretier, St-Luc.

Avec grande distinction: Dlles Adélisea Roy, Ste-Anne de la Pérade; Eléonore Marchand, St-Tite; Rose-Anna Ayotte, St-Narcisse; Alice Comeau, Bécancourt; Cécile Rivard, Ste-Geneviève.

DIPLOME INTERMÉDIAIRE.—*Avec distinction:* Dlles Bernadette Boulay, Ste-Ursule; Maria Baril, Shawinigan; Cécile Clermont, Shawinigan; Laura Bourque, (français et anglais) Shawinigan; Alexina Lacerte, Grand'Mère; Cécile Saucier, Louiseville; Emilia Savoie, St-Alexis; Annie Doucet, St-Léonard; M.-Lse Cyrenne, Bécancourt; Hortense Doyon, Trois-Rivières.

Avec grande distinction: Dlles Flora Baril, St-Tite; Florenza Lafontaine, Trois-Rivières; M.-Jeanne Paquin, La Tuque; Dorilla Guay, La Pointe du Lac; Antonia Rodier, (français et anglais) Worcester, Mass.; Maria Veuilleux, N.-D. du Mont-Carmel; Julienne Marcotte (français et anglais) Trois-Rivières.

Avec grande distinction: Dlles Cécile parent, (français et anglais) Trois-Rivières; Juliette Trudel, St-Prosper; Agnès Cyrenne, Bécancourt; Louisée Hamelin, Champlain.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

ÉLÈVES-INSTITUTEURS DIPLOMÉS: 20

DIPLOME ACADÉMIQUE, 6.—*Avec grande distinction:* Armand Circé. *Avec distinction:* Arthur Ladouceur et Charles Marchildon. *D'une manière satisfaisante:* Arthur Cormier, Joseph-Émile Giguère et Raoul Laberge.

DIPLOME MODÈLE, 15.—*Avec distinction*: Cléophas Bastien, Médéric Laurier et Armand LeBeau. *D'une manière satisfaisante*: Albert Saint-Jacques, Raoul Cloutier, Marcellin Lacoste, Henri Meloche, Henri DesRosiers, Donat Brabant, Léopold Binette, Benjamin Forest, Denis Forest, Arcade Langlois, Eugène Nantel et Armand Lord.

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE, 8.—*Avec distinction*: Charles-Borromée, Saint-Ours, Eugène Nepveu et Philippe Sauvé. *D'une manière satisfaisante*: Albert René de Cotret, Gustave Bellefleur, Éméric Hénault, Henri Julien et Isidore Bossé.

ÉLÈVES-INSTITUTRICES DIPLOMÉES: 47

DIPLOME ACADÉMIQUE, 7.—*Avec grande distinction*: Clorinthe Marchildon. *Avec distinction*: Adèle Vernier, Céline Gaboury, Irène Grenier et Jeanne Monette. *D'une manière satisfaisante*: Paula Robert et Berthe Robert.

DIPLOME MODÈLE, 19.—*Avec grande distinction*: Maria Toupin. *Avec distinction*: Claire Fournier, Antoine Mondat, Adolphe Limoges, Valéda Choquette, Maria Béchar, Claire Giroux, Ignatia Dumais, Yvonne Lefebvre, Angela Chisholm, Blanche Legault, Etta-May Kirk et Berthe Foucrault. *D'une manière satisfaisante*: Hortense Mirault, Hélène Longtin, Albina Lacombe, Yvonne Deslauriers, Jeanne Godin et Hélène Lavallée.

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE, 21.—*Avec distinction*: Emma Boileau, Aurore Choquette, Olésia Choquette, Marie Lefebvre, Antoinette Brunelle, Léonide Ethier, Delvina Gingras, Elphégina Gladu, Rosilda Saint-Onge, Marie-Louise Bisso, Valentine Gadoury, Flore Rose, Françoise Renaud et Albertha Perrier. *D'une manière satisfaisante*: Orpha Lefebvre, Odile Forget, Georgianna Sauvé, Rose-Anna Gagnon, Yvonne Labelle et Céline Gagné.

DIPLOME MODÈLE ANGLAIS.—*Avec distinction*: Maria Toupin et Claire Giroux. *D'une manière satisfaisante*: Adoilda Limoges et Hélène Lavallée.

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS.—*Avec distinction*: Jeanne Godin, Yvonne Lefebvre et Hortense Mirault.

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Avec distinction*: Etta May Kick.

Élèves n'ayant pas l'âge requis pour être diplômées, mais qui ont mérité le diplôme élémentaire 6.—*Avec grande distinction*: Blandine Pelletier et Mélina Chicoine. *Avec distinction*: Aline Séguin et Yvonne Tallard. *D'une manière satisfaisante*: Cécile Lalonde et Mérande Brais.

Fonds de pension

Compte du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, pour l'année scolaire 1910-11, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital

LE REVENU	\$ cts	\$ cts
Retenue de 4% sur la subvention aux écoles publiques.....	6,400.00	
Item No 43 des subsides de 1910-11	2,000.00	
Retenue de 2% sur les traitements	28,412.35	
“ “ “ “ sur les traitements des Inspecteurs d'écoles	1,412.33	
“ “ “ “ des Ecoles normales..	495.33	
Subvention annuelle du gouvernement de Québec	12,000.00	
Intérêt sur le capital pour l'année 1909-10.....	9,522.01	
Retenues payées au Département par les fonctionnaires...	2,666.72	
Reçu de l'ancien fonds—Surplus de l'année 1910-11....	2,144.00	
Balance de subvention de 1909-10	632.88	
Surplus de l'année 1909-10	3,856.09	

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

19

Déficit de l'année courante rencontré au moyen des surplus des années précédentes	3 757.42	
Retenues faites sur les pensions payées cette année.....	13.63	
Total		73,312.76

LA DÉPENSE

Pensions payées à même le revenu annuel	71,950.49	
Remboursements faits à même le revenu.....	756.07	
Dépenses d'administration	606.20	
Total		73,312.76

Pour le compte du revenu:

Balances accumulées de 1899 à 1909	24,010.02	
Balance de 1909-10	3,856.09	
Total		27,866.11

A déduire:

Somme employée à augmenter les pensions des instituteurs pour 1910-11 seulement	3,856.09	
Déficit de l'année courante, pris sur le revenu	3,757.42	
Total		7,613.51
Somme qui se trouve entre les mains du Trésorier de la province pouvant être employée à rencontrer les déficits des années à venir		20,252.60

LE CAPITAL

Montant du Capital au 1er juillet 1910	192,356.34
--	------------

Reçu pour le capital en 1910-11	
Retenues payées par les fonctionnaires eux-mêmes.....	688.27
Retenues faites sur les pensions payées en 1910-11.....	1,143.93
Total	1,832.20

Payé à même le Capital en 1910-11

Remboursements	\$ 25.36	
Pension	245.00	
A déduire		270.36
Ajouté au capital		1,561.84

Montant du capital au 1er juillet 1911	193,918.18
--	------------

Certifié,

F.-X. COUILLARD,
Sec. Com. Adm.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

SESSION DE JUIN 1911

Cette année 1391 aspirants (52 garçons et 1339 filles) ont été admis à subir les examens

Les 1391 candidats se répartissent comme suit :

107 pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique) ;

635 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle) ;

649 pour le diplôme d'école primaire élémentaire.

1010 ont passé leurs examens avec succès, savoir :

466 pour le diplôme primaire élémentaire,

477 pour le diplôme primaire intermédiaire,

67 pour le diplôme d'école primaire supérieure.

De ce nombre étaient des reprises, c'est-à-dire des candidats qui, l'année précédente, avaient échoué sur une ou plusieurs matières, soit 222.

381 n'ont pas réussi, savoir :

183 pour le brevet d'école élémentaire,

158 pour le brevet d'école intermédiaire,

40 pour le brevet d'école supérieure (académique).

Soit une moyenne de 72 pour cent qui ont obtenu leur diplôme et de 28 pour cent qui ont été renvoyés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées :

MATIÈRES	ÉLÉMENTAIRE	MODÈLE	ACADÉMIQUE
Prières et catéchisme	Très bien	Très bien	Très Bien
Lecture française	Assez bien	Bien	Très Bien
Lecture latine	Bien	Bien ..	Très Bien
Grammaire française et analyse	Très bien	Très bien	Très Bien
Dictée française	Passable	Bien	Très Bien
Ecriture	Faible	Passable	Assez bien
Littérature (préceptes) ..	Passable	Bien	Très bien
Composition française ...	Assez bien	Assez bien	Assez bien
Histoire Sainte	Bien	Très bien	
Histoire du Canada	Faible	Très bien	Très Bien
Géographie	Passable	Faible	Faible
Instruction civique	Très bien	Passable	Assez bien
Arithmétique	Bien	Assez bien	Assez bien
Calcul mental	Bien	Bien	Très bien
Toisé		Assez bien	Bien
Comptabilité	Bien	Assez bien	Assez bien
Pédagogie	Faible	Bien	Très Bien
Agriculture	Bien	Bien	Bien
Connaissances scientifiques usuelles	Assez bien	Assez bien	Bien
Hygiène	Bien	Très bien	Très Bien
Bienséances	Faible	Faible	Bien
Dessin	Passable	Faible	Faible
Histoire de France		Bien	Bien
Histoire d'Angleterre		Très Bien	Bien
Histoire des États-Unis ..			Très Bien
Histoire ancienne et romaine			Très Bien
Histoire de l'Eglise			Assez bien
Algèbre			Assez bien
Physique			Bien
Cosmographie			Bien

LANGUE ANGLAISE

Grammaire anglaise	Faible	Passable	Bien
Dictée anglaise	Très bien	Très bien	Très bien
Composition anglaise	Assez bien	Bien	Très bien
Littérature anglaise	Bien	Faible	Bien

ANGLAIS POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS

Grammaire anglaise	Bien	Bien	Faible
Dictée anglaise	Bien	Bien	Très Bien
Composition anglaise	Très mal	Très faible	Faible

Notes du Bureau

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants, les matières suivantes: BREVET ÉLÉMENTAIRE: Dictée française, *passable*; Ecriture, *faible*; Préceptes de littérature, *passable*; Composition française, *assez bien*; Géographie, *passable*; Instruction civique, *très faible*; Pédagogie, *faible*; Bienséances, *faible*; Dessin, *passable*.—BREVET INTERMÉDIAIRE: Ecriture, *passable*; Composition française, *assez bien*; Géographie, *faible*; Instruction civique, *passable*; Arithmétique, *assez bien*; Toisé, *assez bien*; Comptabilité, *assez bien*; Bienséances, *faible*; Connaissances scientifiques usuelles, *assez bien*.—BREVET SUPÉRIEUR: Ecriture, *assez bien*; Composition, *assez bien*; Géographie, *faible*; Instruction civique, *assez bien*; Arithmétique, *assez bien*; Comptabilité, *assez bien*; Dessin, *faible*; Histoire de l'Eglise, *assez bien*; Algèbre, *assez bien*.

LANGUE ANGLAISE.—BREVET ÉLÉMENTAIRE: Composition anglaise, *assez bien* pour les aspirants de langue anglaise et *très mal* pour les aspirants de langue française.—BREVET INTERMÉDIAIRE: Grammaire, *passable*; Littérature, *faible*; Composition anglaise, *très faible* pour les aspirants de langue française.—BREVET SUPÉRIEUR: Grammaire et composition, *faible*.

DOCUMENTS SCOLAIRES

151^e Conférence des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale
Laval

(27 mai, 1911)

Présents: M. le Surintendant de l'Instruction publique, M. C.-J. Magnan, inspecteur général, Mgr T. G. Rouleau, MM. les abbés J. N. Caron, J. O. Fleury et A. Dubé; MM. J. Ahern, C. C., J. A. Chabot, J. O. Goulet, L. P. Goulet et G. E. Marquis, inspecteurs d'écoles, C. A. Lefèvre, J. Turcotte, G. Brûlé et L. Langlois, professeurs à l'Ecole Normale, S. E. Dorion, Elz Gauvreau, Ths Warren, L. P. Dorion, J. D. Dufour, L. Blais, J. Bouchard, J. A. Guimont, J. E. A. Gosselin, J. Gras, J. Labrecque, et plusieurs autres instituteurs venus de la campagne, sans compter les élèves-maitres de l'Ecole normale au nombre d'une soixantaine.

Le procès-verbal de la dernière conférence est lu et adopté.

Lecture est aussi faite: (a) D'une lettre du Secrétaire de la province accusant réception de résolutions adoptées par cette Association à sa séance de janvier 1911; (b) D'une demande d'adhésion faite à cette Association par le Secrétaire général du 1er Congrès de la langue française au Canada, M. Adjutor Rivard; (c) D'une réponse de M. le Surintendant à l'invitation qui lui a été faite d'assister à cette conférence.

L'élection des officiers de cette Association devant se faire à la séance de mai de chaque année, il est proposé par M. S.-E. Dorion, appuyé par M. L. Langlois, et résolu: Que tous les officiers de l'Association soient maintenus en charge pour l'année 1911-12.

La reddition des comptes du trésorier, M. L.-P. Goulet, est adoptée.

M. J. D. Dufour, instituteur à l'école modèle de St-Pascal, donne ensuite une instructive conférence sur « La rédaction à l'école primaire. » Voici quelques-unes des pensées développées par le jeune et talentueux instituteur: « Pour mener à bonne fin l'éducation intellectuelle et morale de l'enfant, c'est-à-dire pour lui faire acquérir des connaissances et former son cœur à l'amour et à la pratique des vertus chrétiennes, il faut être à la fois instituteur et éducateur: homme instruit et apôtre infatigable. De plus, avoir une vocation et des aptitudes spéciales, et surtout aimer l'enfance de toute son âme. »

Plus loin: « Le bon langage et la rédaction, voilà le résumé de la capacité intellectuelle de l'homme; voilà le résultat de son savoir, de son degré de culture. Ce serait donc mal comprendre sa mission, que de ne pas, en tout et partout, faire parler l'élève avec justesse et correction, pour ensuite le corriger, sous une autre forme, dans des exercices de contrôle écrit. »

Puis le conférencier repasse tour à tour tous les différents moyens qu'on peut utiliser à l'école primaire, pour habituer les enfants à bien parler d'abord, et à exprimer ensuite correctement leurs pensées par la plume. M. Dufour termine son intéressante causerie en formulant le vœu que son exemple puisse exciter chez les jeunes « cette ardeur, cet amour d'enseigner la langue maternelle pour la faire aimer davantage, respecter et parler partout, et défendre contre les attaques malveillantes dont elle est l'objet dans notre pays. »

On assiste ensuite à un débat intéressant entre un groupe de cinq élèves de l'Ecole normale sur l'enseignement de l'anglais par la méthode naturelle et celle de la traduction, dite d'Ollendorf. Cette discussion a lieu en anglais, bien que tous les avocats de l'une ou de l'autre méthode soient de langue française. Après un échange d'arguments qui intéresse fort les auditeurs, le seul tenant de la méthode de la traduction, que l'on surnomme à bon droit « l'avocat du diable, » se déclare converti à la méthode dite naturelle, dont M. J. Ahern, M. C. C., professeur à l'Ecole normale, est l'auteur.

Mgr Rouleau félicite les jeunes élèves-maitres de leur habileté à manier la langue de Shakespeare et approuve entièrement la conclusion à laquelle ils en sont venus, à savoir: que la méthode naturelle est de beaucoup préférable à toute autre pour habituer les enfants de langue française à parler anglais. On n'apprend pas à parler anglais par la méthode de traduction, car elle est fautive dans son essence. Par la méthode naturelle les sens de l'ouïe et de la vue sont développés favorablement et servent de véhicules pour atteindre l'esprit. Même les tenants de la traduction qui parlent l'anglais ne l'ont pas appris par cette méthode, mais sont allés, pour la plupart, l'étudier dans une famille irlandaise ou dans un centre favorable à l'étude de cet idiome.

M. C.-J. Magnan, inspecteur des écoles normales, est de l'avis de Mgr Rouleau, et il rapporte que l'anglais est enseigné avec succès dans diverses écoles normales par la méthode naturelle. Se plaçant à un autre point de vue, l'inspecteur général est d'opinion que les deux langues officielles doivent être enseignées parallèlement, mais séparément, afin d'éviter toute altération, tout changement dans l'une ou l'autre de ces langues.

À la séance de janvier 1911, M. L. Blais, instituteur, avait déjà proposé pour sujet de discussion: « De l'établissement d'un certificat d'études primaires. » Invité

par M. le président à exposer ses vues à ce sujet. M. Blais est d'avis que l'octroi de ces certificats serait un grand pas dans la voie du progrès scolaire. D'après son opinion, il aurait pour effet :

- 1° D'aider à classer les élèves au commencement de l'année;
- 2° De les encourager à monter régulièrement d'une classe à chaque année du cours;
- 3° De les retenir plus longtemps à l'école, principalement à l'école modèle;
- 4° De donner un but à atteindre, une sanction aux études primaires.

Un échange d'opinion est ensuite exprimé par MM. Ahern, Magnan et Lefèvre à ce sujet. Pour jeter plus de lumières sur cette étude, M. Magnan promet de reproduire dans sa revue pédagogique, le chapitre de son « Rapport sur les Ecoles normales et primaires de France, de Suisse et de Belgique » qui a trait à cette question, afin que tous les membres de cette conférence sachent ce que l'on a fait ailleurs, à ce propos, et que l'on profite ainsi de l'expérience acquise.

(Séance de l'après-midi)

A cette séance, on discute assez longuement sur la préparation des classes. Des professeurs de l'Ecole normale et des inspecteurs expriment leurs opinions à ce sujet pour en venir tous à la conclusion qu'il y a deux préparations : une éloignée et l'autre plus rapprochée. La première consiste à bien posséder les différentes matières du cours d'études et à savoir la quantité qu'il importe de faire apprendre et surtout comprendre chaque année. La deuxième oblige l'instituteur à préparer chaque jour sa tâche du lendemain, afin que son esprit soit absolument libre de tout doute au moment où il donne sa leçon et que, de plus, il puisse suivre l'horaire de sa classe, de même que le programme qu'il s'est tracé la veille et qu'il a dû annoter dans un cahier à cet effet, sans en être détourné par une difficulté non prévue.

A propos du 1er congrès de la langue française au Canada, voici la lettre qui a été adressée à l'Association :

« Québec, 26 mai 1911.

Monsieur C.-A. Lefèvre,

Président de l'Association des

Instituteurs Catholiques de Québec,
Québec.

Monsieur,

Le Comité organisateur du premier Congrès de la Langue française au Canada doit compter, pour la réalisation et le succès de cette entreprise, sur le concours et la collaboration de tous ceux qui s'intéressent à la fortune, en Amérique, de notre idiome national. Or, parmi les concours qu'il sollicite nul ne pourrait lui être plus précieux que le concours des Instituteurs Catholiques, et nous avons pensé que votre Association ne refuserait pas d'accorder, une des premières, son adhésion au Congrès.

Nous vous prions donc de soumettre aux membres de l'Association des Instituteurs Catholiques de Québec le projet que nous avons formé et que vous trouverez dans la brochure de propagande, préparée par le Comité, et nous espérons que ce projet leur agréera. Ayant appris que l'Association devait tenir une séance demain, nous croyons qu'il est de notre devoir de porter officiellement à sa connaissance l'entreprise patriotique, qui permettra aux Canadiens français, réunis à Québec, en 1912, d'affirmer la vitalité de leur race et la permanence de leur langue en Amérique.

Le Comité organisateur recevra avec la plus vive reconnaissance l'adhésion de votre Association au Congrès de la Langue française.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

*Le Secrétaire général du 1er Congrès de la
Langue française au Canada.*

ADJUTOR RIVARD.

En réponse à cette lettre,

Il est proposé par M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, secondé par M. J.-D. Dufour, instituteur, et résolu :

« Attendu qu'un premier congrès de langue française au Canada, sous le patronage de l'Université Laval, sera tenu à Québec en juin 1912;

« Attendu que le secrétaire général de ce congrès, M. Adjutor Rivard, dans une lettre très engageante, a sollicité l'adhésion de l'Association des instituteurs catholiques de Québec;

« Attendu que tous les membres de la dite Association estiment que ce premier congrès de la langue française au Canada produira d'excellents résultats au point de vue national;

« Attendu que la section pédagogique de ce congrès offrira un intérêt tout particulier à cette Association :

Il est résolu : « Que l'Association des instituteurs catholiques de la circonscription de l'Ecole normale Laval adhère chaleureusement au premier congrès de la langue française au Canada;

« Que cette Association, de plus, exprime le vœu que tous les instituteurs et institutrices de cette circonscription s'inscrivent incessamment membres adhérents du congrès. »

Une résolution de remerciement est ensuite adoptée à l'égard du gouvernement de cette province.

En voici la teneur :

M. J.-E.-A. Gosselin, instituteur, propose, appuyé par M. J.-D. Dufour, instituteur, et il est résolu :

« Que cette Association exprime sa vive reconnaissance au Gouvernement de cette Province pour l'intérêt qu'il porte à la classe enseignante en augmentant les octrois destinés à améliorer cette carrière; entre autres pour avoir fixé un minimum de pension au bénéfice des fonctionnaires de l'enseignement primaire, et voté une somme de \$10,000, destinée à encourager les municipalités rurales à engager des instituteurs. »

Sur proposition de M. L. Langlois, appuyé par M. L.-P. Dorion, la motion suivante est adoptée :

« Cette Association exprime le vif regret que lui cause la mort de Sir Alphonse-P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de cette province, et offre à Lady Pelletier, avec ses respectueux hommages, l'expression de sa profonde sympathie. »

Demande est aussi faite que la résolution suivante soit inscrite au procès-verbal, sur proposition de M. L.-P. Goulet, secondé par M. J. Turcotte :

« Cette Association aime à exprimer à M. M. Doré, instituteur et membre de cette conférence ses sympathies les plus sincères dans l'épreuve qu'il vient d'éprouver par la perte de son épouse. »

Avant de se séparer, les membres préparent un programme pour la prochaine séance, qui sera tenue en janvier 1912. Voici les sujets qui seront alors traités :

1^o De l'enseignement de l'anglais par la méthode naturelle, par M. J.-E.-A. Gosselin, instituteur à l'école modèle de Disraeli.

2^o Comment établir le certificat d'études, par M. L. Blais, instituteur à l'école modèle de St-Charles.

3^o De l'enseignement primaire du dessin, par Chs.-A. Lefèvre, professeur à l'Ecole normale.

4^o Sujet de discussion : De la contribution de chacune des différentes matières du programme d'études au développement intellectuel des élèves.

G. E. MARQUIS,

Secrétaire.

133e Conférence des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier

(2 juin 1911)

Membres présents: MM. J. V. Desaulniers, H. Hogan, J.-N. Perrault, B. Lippens, A. Leblond de Brumath, H. Mondoux, J. J. Maguire, J. P. Labarre, J. S. R. Pagé, Nap. Allaire, P. E. Smith, Eug. Leroy, A. Dorais, J. A. Beauchesne, J. G. Bélanger, J. E. Renaud, P. Bilodeau, J. B. Desaulniers, Jos. Corriveau, D. Mathieu, D. Morin, H. Valois, L. J. Jasmin, L. P. J. Jasmin, A. L. Auger, N. Bélisle, J. M. Dionne, T. S. Banks, T. LeBrun, A. Cléroux, J. D. Guérin, S. H. Lalonde, D. Malone, P. K. Malone, J. P. Fortin, A. Lefebvre, J. S. Latourelle, G. Chabot, N. Brisebois, J. H. Bergeron, R. Z. Baulne, G. Ducharme, T. Viens, C. LeBlanc, Z. Guérin, P. Robitaille, A. St-Martin, J. W. Poisson, T. H. Cuddihy, J. O. Graton, J. D. Pilon, L. A. Gariépy, T. K. Brennan, Geo. A. Fendall, Eug. Bertrand, Fr. Liénard, P. Ahern, J. O. Cassegrain, A. Desrosiers, Ptre., J. E. Bernier, J. R. E. Ducharme, F.-X. Desjardins, J. T. Anderson, J. E. Lamarre, J. A. Sauvé, J.-Bte. Martel, J. A. Arment, J. E. Lefebvre, P. I. Fitzpatrick, W. J. Brennan, J. P. O'Keefe, T. J. Courtney, R. J. Louis Cuddihy, J. W. Meloche, J. M. Tremblay, A. P. Gélinas, J. A. Primeau, Ives LeRouzès, J. B. Turcotte, D. Brisebois, S. Boutin, P. Meunier, J. A. Morin, J. J. McCullen, G. E. Pagé, W. L. O'Donoghue, C. E. O'Ryan, Z. Michaud, H. Morel, A. Fitzpatrick, P. Maguire, G. Donohoe, P. Z. Nadon, W. Gallagher, D. R. Cartier, J. T. McCarthy, J. A. Loranger, A. B. Charbonneau et tous les élèves maîtres de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

En ouvrant la séance, Monsieur le président J.-V. Desaulniers explique à l'assemblée qu'à la suite d'une décision prise, la réunion bi-annuelle de l'Association avait été remise à ce jour, vu des raisons sérieuses, puis il invite le secrétaire à lire les minutes de la 132e conférence, lesquelles sont adoptées.

M. J. P. Labarre, appuyé par M. J. J. Maguire, demande l'intervention de l'ordre du jour à l'effet de présenter immédiatement une motion de félicitations au secrétaire pour son article dans *L'Enseignement Primaire* en avril dernier, qui fait honneur à l'Association en général et à l'école Montcalm en particulier. Puis il commente assez longuement le sujet de cet article et en recommande l'application à tous ses confrères.

M. H. Mondoux profite de l'intervention de l'ordre du jour pour annoncer aux instituteurs que leur retraite fermée aura lieu le 29 du courant au Sault au Récollet.

M. le Président présente M. J. A. Dupuis, professeur à l'Académie commerciale du Plateau, qui fait une dissertation sur le Beau. Le sujet est surtout traité au point de vue philosophique. Tant par la forme que par le fond, il révèle chez son auteur un style souple, un talent d'observation et une érudition assez rares chez un jeune homme.

M. le Président et M. J. N. Perrault se chargent de lui offrir les félicitations de l'Assemblée.

Le numéro suivant du programme: « Discussion générale sur l'enseignement de la Grammaire anglaise, » ouverte par M. J. J. Maguire, amena le débat le plus animé qu'on ait vu depuis les fameuses lettres sur le Fonds de Retraite.

Tour à tour, MM. J. J. Maguire, J. J. McCullen, W. F. Cuddihy, T. S. Banks, A. Robitaille, J. T. McCarthy, prirent la parole.

L'esprit combatif de M. Maguire qui avait ouvert le feu avait réveillé l'ardeur guerrière des professeurs de grammaire anglaise dans nos écoles. La discussion se fit sur la valeur respective de la grammaire de Lennie, depuis trente-sept ans en usage et qui a été remplacée l'année dernière par celle de Maxwell, adaptée à notre programme par M. J. J. Maguire. Celui-ci naturellement ne manqua pas de justifier le changement en trouvant toute espèce de défauts à cette pauvre grammaire de Lennie: une sèche nomenclature de définitions et de règles, aucun caractère focal, national, religieux et pédagogique. Il s'empresse d'ajouter qu'il n'a aucun intérêt

pécunaire dans la vente de la Grammaire Maxwell. Puis il cite de nombreuses opinions d'autorités recommandant les qualités pratiques et pédagogiques de la Grammaire Maxwell; caractère patriotique et religieux, et offrant des ressources nombreuses pour les leçons orales. A l'objection que cette grammaire offre trop de littérature, qu'elle est bonne tout au plus comme livre de lecture, ou d'épellation, M. Maguire répond que les adversaires font aussi le reproche contraire.

En principe, il affirme qu'on doit enseigner la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire; des citations de Brooke, de Magnan et de Rouleau, prouvent que la grammaire de Maxwell remplit toutes les conditions pédagogiques exigées.

M. J. J. McCullen : est pas du son avis, en pratique du moins, car il la trouve beaucoup abstraite, trop savante pour les enfants.

M. Banks, en comparant Lennie à Maxwell, fait cette remarque « que la première représente l'ancienne méthode et la dernière, la nouvelle; celle qui demande beaucoup de préparation à l'instituteur et qui exclut le par cœur. Personne n'est en faveur de la Grammaire de Lennie, dit-il; on l'a trop critiquée par le passé. Celle de Maxwell lui semble bien préférable quoiqu'on puisse lui trouver bien des lacunes et même des défauts. Quel est le livre de texte qui n'en a pas?... »

M. Cuddihy préfère lui aussi la grammaire de Maxwell à celle de Lennie, mais il trouve qu'il est difficile de s'en servir avec le programme actuel.

M. D. Malone dit que le système de Maxwell est excellent pour des Anglais, mais que dans nos classes mixtes, son emploi offre beaucoup de difficultés.

M. A. Robitaille a éprouvé lui aussi beaucoup de difficultés à enseigner la grammaire Maxwell, parce que ses élèves ne savaient pas suffisamment l'anglais.

M. T. J. McCarthy admire la méthode de Maxwell. La langue doit être enseignée par l'analyse et la synthèse et Maxwell réunit bien ses qualités.

Enfin, l'heure du dîner est arrivée et la discussion est ajournée à deux heures de l'après-midi.

Séance du soir.

A la séance de l'après-midi, M. J. N. Perrault continue la discussion du matin en expliquant l'introduction de la grammaire Maxwell dans nos écoles, la position qu'il a prise alors et il en donne les raisons. Il espère que les instituteurs tireront le meilleur parti possible de cette grammaire, car en définitive, ce qui fait le bon enseignement, ce n'est pas tant le livre de texte que la leçon du maître.

M. J. A. Dupuis demande à M. Maguire s'il ne pourrait pas modifier une fois de plus la grammaire Maxwell qui ne convient guère aux petits Canadiens français. Celui-ci lui répond que ce n'est guère possible, que cette grammaire est la propriété d'une compagnie d'imprimerie qui n'est certainement pas disposée à une seconde révision.

M. J. P. Labarre traite la question au point de vue pédagogique, de la méthode naturelle d'apprendre une langue. La grammaire des idées doit être supérieure à la grammaire des mots et des règles et c'est ce que réalise la grammaire de Maxwell.

M. H. Mondoux reproche à la grammaire Maxwell d'employer des mots trop savants dans la formation des phrases.

M. D. Malone est d'opinion avec beaucoup d'autres professeurs que les concours sont un obstacle aux progrès de l'enseignement en général et à l'application des méthodes modernes, telles que suivies dans Maxwell, parce qu'on se voit dans l'obligation de gaver les élèves en vue d'un examen.

M. l'abbé Desrosiers pense que la grammaire contenue dans la méthode d'Ollendorf serait suffisante pour nos petits Canadiens français de l'école primaire; avec la méthode naturelle et un petit peu de théorie, cela lui semble bien suffisant.

M. Nap. Brisebois demande si la discussion sera continuée ou si on est prêt à en tirer des conclusions.

M. H. Mondoux lui répond que la discussion lui paraît avoir été assez longue et que les conclusions se tirent d'elles-mêmes, et il propose, appuyé par M. D. Malone l'ajournement de la séance non sans avoir adressé au préalable, des motions de condoléances, appuyées par M. M. G. E. Pagé, Eug. Leroy, et J. J. Maguire à M. J. V. Desautiers, à M. A. B. Charbonneau et à la famille de M. Wein à l'occasion du deuil où la mort de leurs proches les a plongés.

Et la séance est levée.

A. B. CHARBONNEAU,
Secrétaire.

Association des Institutrices catholiques de Montréal

Vendredi, 9 juin, les institutrices avaient leur seconde réunion bi-annuelle. Le matin elles se rendaient à l'église Notre-Dame de Lourdes pour y entendre la messe dite à leur intention par leur dévoué chapelain, M. l'abbé Perrier qui voulut bien aussi donner un magnifique sermon rempli le bons conseils, que toutes seront heureuses de suivre. Les élèves de l'Académie Ste-Marie à qui l'on avait confié la partie du chant s'acquittèrent à merveille de leur tâche.

L'après-midi à deux heures, à l'Académie Marchand, les institutrices avaient le plaisir d'entendre une conférence donnée par M. J. J. McGuire, principal de l'école Edward Murphy, traitant de l'enseignement de la grammaire anglaise. M. le conférencier recommande la grammaire Maxwell adoptée cette année pour remplacer la grammaire Lennie en usage depuis un grand nombre d'années dans les écoles de la Commission scolaire de Montréal. M. McGuire parle des inconvénients qui résultent de l'emploi d'une grammaire étrangère et dit qu'avant tout nous devons nous servir de livres canadiens. Parfois dans ces livres étrangers, il se trouve des exemples contraires à nos croyances religieuses et le résultat peut être fatal aux jeunes intelligences à qui l'on confie ces livres. Il faut rendre l'enseignement intuitif. M. le Conférencier cite « Brooks » à l'appui de ses avancés, qui veut qu'avant tout les méthodes soient intuitives. Les maîtres et maîtresses doivent rendre leur enseignement intéressant afin que les élèves éprouvent du plaisir à assister aux leçons données.

Madame Brien et Mademoiselle Lalime font chacune une courte lecture pédagogique tirée d'une revue française « L'Ecole ». Le premier traite du journal de classe et de la récitation des leçons; la seconde du classement des élèves.

M. l'abbé Perrier remercie ensuite le conférencier, puis formule le vœu que les institutrices s'intéressent davantage à ce qui se rapporte à l'enseignement féminin. « Ce sont les mères de demain que vous formez, dit-il et ce que vous communiquerez à ces jeunes âmes qui vous sont confiées, à leur tour, elles le communiqueront à leurs enfants et ainsi tout le pays en aura le bénéfice. » Monsieur le Chapelain parle aussi d'un nouvel ouvrage intitulé: « L'éducation familiale pendant l'âge de l'école » et voudrait que cet ouvrage soit acheté par la Commission scolaire de Montréal afin que toutes les institutrices profitent des excellents conseils qu'il contient.

La séance se termine par les élections.

Toutes les dignitaires sont réélues.

Mademoiselle Antoinette Gérin-Lajoie est mise au nombre des conseillères.

MARIA BÉLANGER, *Secrétaire*,
398, St-Denis, Montréal.



Association des institutrices catholiques de la région de Québec

4^e Congrès tenu le 4 juillet 1911 à St-Sauveur, en la salle de l'Ecole des Frères. Étaient présents: le R. P. A. N. Th. Valiquet, O. M. I., Chapelain de l'Association, les RR. PP. Forget, David, Desrosiers, O. M. I. Le R. P. Wadell, S. J., M. l'abbé S. Valiquet du Collège de Ste-Thérèse, plusieurs religieuses de Jésus-Marie, Sillery; MM. les Inspecteurs P. A. Roy et L. A. Guay, un grand nombre d'amis des institutrices qui au nombre de plus de cinquante, ont goûté, durant ce jour une jouissance intellectuelle qui leur fut un vrai repos après une année des rudes labeurs de l'enseignement.

A la séance du matin, le Rév. P. Chapelain lut les encourageantes paroles de Mgr l'Archevêque L. N. Bégin: « Je prie Dieu de répandre ses plus précieuses bénédictions sur nos chères et excellentes institutrices catholiques et de leur donner santé et courage pour continuer avec succès leurs nobles et méritoires fonctions. » Le Rév. Père nous transmet aussi les sympathiques paroles de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique.

Le Rév. Père souhaite ensuite la plus cordiale bienvenue à toutes les institutrices en son nom et au nom de Mlle la Présidente, absente pour cause de maladie.

La secrétaire communiqua alors la réconfortante bénédiction de son Excellence, Mgr le Délégué Apostolique ainsi conçue: « Le Délégué Apostolique au Canada et à Terre-Neuve remercie l'Association des Institutrices catholiques de Québec de leur hommage filial, et leur donne de tout cœur une bénédiction spéciale.

+ B. STAGNI, O. S. M.

Dél. Apostolique.

Ottawa, 30 juin 1911. »

La secrétaire lut alors son rapport. Elle démontra le bien fait par l'Association depuis sa fondation en 1902. Ce que l'effort individuel qui n'a qu'une valeur éphémère, n'a pu obtenir, l'effort des institutrices, groupées en Association ayant une valeur réelle a eu du succès: obtention du gouvernement des primes d'encouragement, l'augmentation des pensions des institutrices à leur retraite, l'amendement de la loi du Fonds de Pension etc.

L'Association était au rang d'honneur comme bienfaiteur du 1^{er} Congrès de Tempérance en 1910 et elle sera au même rang au 1^{er} Congrès du Parler Français en 1912.

M. l'abbé Lortie, professeur de philosophie à l'Université Laval, nous fit une conférence exquise sur la psychologie intimement unie à la pédagogie. Il serait téméraire d'essayer de résumer une telle conférence. Nous espérons que M. l'abbé Lortie publiera, dans *L'Enseignement Primaire*, son intéressante conférence si instructive et si pratique pour le personnel enseignant.

Mlle Guay, fille de M. Guay, inspecteur d'écoles et élève des SS. de la Charité de Lévis, déclama avec âme: « L'exposition du St-Sacrement à Montréal. » Elle a été bien goûtée et bien applaudie.

A la séance de 2 hrs, M. l'abbé Pagé, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec, nous fit une bien belle conférence sur la discipline à l'école, c'est-à-dire l'art de former le cœur de l'enfant, le corriger de ses défauts, développer en lui les qualités de la femme et de l'homme chrétiens de demain.

Pour arriver à cette fin, il faut beaucoup de bonté unie à la fermeté, se faire aimer de ses élèves; étudier les caractères et employer différentes corrections en rapport avec le caractère de l'enfant, c'est-à-dire la sévérité pour les entêtés, les caractères osés, la douceur ferme pour les craintifs. Espérons aussi que cette conférence sera publiée dans *L'Enseignement Primaire*.

L. R. P. Valiquet, O. M. I., chapelain de l'Association, parla ensuite de la nécessité de surveiller attentivement nos élèves, sur leur manière d'agir entre eux, leurs rapports, afin que les mauvais ne gâtent pas les bons; il faut beaucoup de soins attentifs pour conserver la pureté du cœur de nos élèves. Le R. Père nous parla

aussi de la communion quotidienne que les institutrices doivent faire avec ferveur et engager leurs élèves à la faire.

Vous aurez, dit le R. Père, parmi ces enfants qui feront la communion quotidienne des vocations sacerdotales et religieuses que vous devrez cultiver avec soin, chez ces élèves dès leur enfance.

Le plus cordial merci à notre vénéré chapelain en attendant le plaisir de relire sa conférence dans notre revue pédagogique.

Mlle Adrienne Laflamme, élève de Mlle P. Turcotte, de Lévis, déclama « Les mésaventures d'une anglaise. » Elle remplit très bien son rôle pour une fillette de 12 ans; aussi elle fut applaudie.

A cette séance, Mlle M. Turcotte de Lévis, trésorière de l'Association, fit son rapport financier.

Après la dernière conférence, les institutrices, réunies en comité, ont voté à l'unanimité de sincères remerciements à l'Honorable M. Gouin et à ses dignes collègues pour l'augmentation des pensions des institutrices à leur retraite, c'est-à-dire pour celles qui avaient moins de \$75.00 et pour l'amendement de la loi, permettant aux titulaires de faire compter plusieurs années d'enseignement dans les écoles indépendantes ou les couvents, même sans autorisation du Surintendant.

Les institutrices catholiques de la région de Québec, tout en exprimant leur vive gratitude à nos bons et dévoués gouvernants de ce qu'ils ont fait durant la dernière session pour les fonctionnaires de l'enseignement primaire, conserveront au cœur l'espoir qu'ils continueront, dans la mesure du possible à l'amélioration du sort du personnel enseignant.

M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, parla ensuite de la vocation héroïque d'une institutrice catholique laïque. « Oui, nous dit l'orateur pédagogique, sans la vocation surnaturelle, une institutrice qui vit dans l'isolement, privée de toute consolation, ne pourrait persévérer dans la rude carrière de l'enseignement si elle n'avait pour soutenir son courage que le modeste traitement qu'elle reçoit. »

M. l'Inspecteur général parla de l'apostolat laïque et insista sur la nécessité de l'étude pour une institutrice.

Le soir, à la réunion de 8 heures, le chapelain de l'Association communiqua à l'auditoire la teneur des deux lettres suivantes:

LETTRE DE SIR FR. S. LANGELIER

Lieutenant-gouverneur

Mademoiselle Marie-Louise Pépin, Québec, « *Hotel du Gouvernement, Québec,*
« Mademoiselle,

« Veuillez remercier pour moi les membres du Conseil de l'Association des Institutrices laïques de Québec des félicitations qu'elles m'ont envoyées par votre entremise à l'occasion de mon élévation au poste de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

« Je me suis toujours intéressé au sort des institutrices laïques. Bien des fois, j'ai fait remarquer tant au comité catholique du Conseil d'Instruction publique qu'ailleurs comme il était scandaleux de voir que des institutrices qui avaient reçu une bonne éducation, et qui se livraient à la besogne si fatigante de l'enseignement étaient moins rétribuées que des cuisinières et des filles de chambre.

« Je suis étonné que dans la condition où la plupart de ces femmes enseignent, elle continuent à la faire. Il leur faut certainement pour cela des grâces d'état et un dévouement extraordinaire.

« Veuillez assurer ces dames que je ferai toujours tout ce qui sera en mon pouvoir pour améliorer leur sort, que j'estime être si méritoire.

« Je me serais fait un plaisir d'assister à l'une des réunions de votre Association, si je n'étais pas empêché par des engagements antérieurs, mais soyez sûre que toute

ma sympathie vous est acquise, et que je me ferai un plaisir d'assister à ces réunions dès que j'en aurai le loisir.

J'ai l'honneur d'être, Mademoiselle,

Votre obéissant serviteur,

FRS LANGELIER.

• LETTRE DE L'HONORABLE J.-L. DECARIE

Secrétaire provincial

Mademoiselle,

« L'hon. J.-L. Decarie, Secrétaire de la Province, me prie de vous accuser réception de copie de résolutions adoptées par l'Association des institutrices catholiques, section de Québec, le 4 juillet courant, que vous avez bien voulu lui faire parvenir, et de vous dire combien il apprécie les bonnes paroles qu'elles contiennent à l'égard du gouvernement.

« Je vous demande de transmettre aux membres de votre association ses plus sincères remerciements et de les assurer de son entier dévouement à la cause de l'Instruction publique et principalement à celle des institutrices dont on ne saura jamais trop apprécier l'inaltérable dévouement.

Veuillez me croire toujours,

Votre bien dévoué,

J. SIMARD,

Secrétaire particulier. »

M. A. Rivard nous parla ensuite du « parler français » populaire. Nous n'avons rien à ridiculiser dans notre langage populaire; sans doute il faut s'efforcer de bien parler le français actuel, mais nous devons conserver avec soin les mots anciens que nos pères nous ont légués, et ceux qui ont été créés chez nous et pour nous.

M. Rivard nous remercie d'avoir adhéré au Congrès du « Parler français. » L'intéressant conférencier nous pria de faire de la propagande, afin de grossir le nombre des adhérents à ce Congrès.

Le lendemain, à 7½ heures à la chapelle N.-D. de Lourdes, M. l'abbé S. Valiquette, professeur du Collège de Ste-Thérèse, ordonné prêtre le 29 juin, dans la cathédrale de Montréal, célébra la messe aux intentions des institutrices, membres de l'Association, dont le dévoué chapelain, présent au Sanctuaire, est l'oncle du nouvel élu de Dieu. Merci à Mlle Juneau et à ses dévouées compagnes du beau chant et de la belle musique exécutés à cette messe. Merci aussi à Mlle Goulet et à M. Gosselin du chant exécuté à la séance du soir.

M.-LSE PEPIN, *Institutrice,*

Secrétaire.

N. B.—Les institutrices qui ont enseigné dans des écoles indépendantes ou dans les couvents et qui désirent payer les retenues pour ces années passées dans l'enseignement libre doivent demander un blanc à remplir au notaire A. de Bellival. Secrétaire de la Commission administrative du Fonds de Pension, Département de l'Instruction publique, Québec.

Congrès pédagogique des Institutrices des Iles de la Madeleine

Du 18 au 21 juillet dernier, les institutrices des lointaines Iles de la Madeleine se sont réunies en congrès sous la présidence de l'honorable P. B. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique.

C'est à la demande du Révérend M. Turbides, le dévoué curé de Havre-aux-Maisons, que ce congrès pédagogique a été accordé au personnel enseignant des Iles, qui vit isolé du reste de la province.

La réception de M. le curé, du député, M. Thériault, de l'inspecteur Paquet, des institutrices de la paroisse entière fut des plus cordiales. M. le Surintendant et ses compagnons de voyage, constatèrent avec bonheur que la brave population

des Iles de la Madeleine comprend toute l'importance d'une bonne instruction primaire. Aussi, quels sacrifices ne s'impose-t-elle pas pour construire et meubler de jolies écoles, qui feraient honneur aux riches paroisses de la « grande terre, » comme les insulaires appellent la province de Québec.

Le Surintendant était accompagné des conférenciers dont les noms suivent: M. l'abbé Duchesne, Principal de l'école normale de Chicoutimi; MM. John Ahern, professeur et membre du Comité catholique, Adjutor Rivard, professeur à l'Université Laval et Secrétaire de la Société du Parler français, H. Nansot, inspecteur d'écoles, C.-J. Magnan, Inspecteur général des Ecoles. M. Gosselin, protonotaire de Chicoutimi en voyage de vacance, s'était joint aux conférenciers.

La séance d'ouverture eut lieu dans l'église et les conférences furent données dans la sacristie.

Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, au nombre de cinq, ont suivi les séances du congrès (1). Toutes les institutrices des Iles, une trentaine, furent assidues à venir entendre les conférenciers; et plusieurs autres personnes, des pères et des mères de famille, s'intéressèrent vivement aux travaux de la convention.

Voici le programme du congrès:

1^{er} jour.—MARDI, 18 JUILLET 1911, 10 heures du matin:
Ouverture du congrès sous la présidence du surintendant de l'Instruction publique; discours de circonstance.

3 heures de l'après-midi:

Conférence de M. l'abbé Duchesne, Principal de l'école normale de Chicoutimi.
Sujet: *Comment enseigner le catéchisme à l'école primaire.*

2^{ème} jour.—MERCREDI, 19 JUILLET 1911, 8.30 heures du matin: Conférence par M. Nansot, inspecteur d'écoles.
Sujet: *Des leçons de choses.*

10 heures du matin:

Conférence par M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles.
Sujet: *Le cours de langue française à l'école primaire.*

3 heures de l'après-midi:

Conférence par le même.
Sujet: *Continuation du même sujet.*

3^{ème} jour.—JEUDI, 20 JUILLET 1911, 8.30 heures du matin: Conférence par M. Ahern, professeur à l'école normale Laval.
Sujet: *L'Enseignement de l'arithmétique à l'école élémentaire.*

10 heures du matin:

Conférence par le même.
Sujet: *L'Enseignement de l'arithmétique à l'école intermédiaire ou modèle.*

3 heures de l'après-midi:

Conférence par M. Adjutor Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval.
Sujet: *L'élocution à l'école primaire.*

(1) Les filles de Marguerite Bourgeois habitent le Havre-aux-Maisons depuis trente ans. Elles y ont formé plusieurs générations d'institutrices et de mères de famille, dont nous avons admiré la bonne éducation.

8 heures du soir :

Conférence par le même.

SUJET : *Continuation du même sujet.*

Cet article du programme fut modifié. A la conférence de M. Rivard, on ajouta, à la demande de M. le curé, du chant, des discours et de la déclamation. M. le Surintendant, les RR. PP. Hudon, Thériault, MM. H. Nansot et C.-J. Magnan prirent part à cette soirée à laquelle tous les paroissiens assistèrent.

4^{ème} jour.—VENDREDI, 21 JUILLET 1911. 8.30 heures du matin : Conférence par M. Nansot, inspecteur d'écoles.

SUJET : *L'Enseignement de la géographie.*

M. le Surintendant et ses compagnons sont revenus enchantés de leur voyage. Par le charme de leur conversation, nos aimables compagnons surent faire oublier la longueur de la route. Pour nous rendre à Havre-aux-Maisons, il nous a fallu parcourir 486 milles en chemin de fer de Lévis à Painsec (près de Monckton); de Painsec à Pointe-du-Chêne, 13 milles; de Pointe-du-Chêne à Summerside, I. du P. E., traversée de 35 milles; de Summerside à Charlottetown, par chemin de fer, 49 milles; de Charlottetown à Souris, extrémité nord-est de l'Île du prince-Edouard, 60 milles; de Souris à l'Étang-du-Nord, première étape des Îles de la Madeleine, traversée de 50 milles; de ce poste à Havre-aux-Maisons, terme de notre voyage, 50 autres milles; grand total de Québec à Havre-aux-Maisons : 743 milles.

Dans une prochaine livraison, nous ferons le récit de ce voyage, fertile en études et observations.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

La *causerie* est la meilleure préparation pour mettre les élèves en état de rédiger, c'est-à-dire d'exprimer correctement par écrit ce qu'ils savent.

La causerie est un exercice difficile, mais lorsqu'il est préparé et bien conduit, il plaît aux enfants et les captive entièrement.

Entre toutes, la causerie est la leçon par excellence pour la culture de l'intelligence et pour la formation du langage. Souvent cet exercice n'atteint qu'imparfaitement son but. C'est lorsqu'on n'agit pas assez pour provoquer l'effort, pour donner le goût de la recherche, ou bien on dit trop et l'élève n'ayant presque rien à trouver se borne à répéter; le travail d'observation et d'élocution se trouve alors remplacé par un exercice de mémoire peu intéressant.

Au degré inférieur le maître (ou la maîtresse) doit surtout employer l'intuition et éviter de transporter les enfants dans un monde idéal, imaginaire et d'essayer de leur faire exprimer des idées qu'ils ne peuvent concevoir (n'ayant pas vu) ou des sentiments qu'ils ne peuvent éprouver (n'ayant pas d'expérience).

Au degré supérieur même, la vue, l'examen de l'image, du tableau représentant la scène avec ses accessoires au moment de l'action principale, met immédiatement l'élève en situation et pour peu qu'il soit aidé d'un canevas ou d'un plan légèrement tracé, il a plus de chance de produire un travail personnel qu'avec un sommaire détaillé.

Par l'emploi des gravures, on peut donner des idées justes à l'esprit, de bons sentiments au cœur et guider sûrement les élèves à travers les difficultés de l'élocution et de la composition.

Comme nous l'avons fait déjà par le passé, nous donnons aujourd'hui une gravure sur un sujet très simple : "La petite bienfaitrice" (du chanoine Schmid).

Les plans et les indications que nous donnons pour chacun des trois degrés, permettront aux instituteurs de faire la causerie avec leurs élèves; ils auront pour cela à préparer les questions à faire aux enfants qui auront à exprimer les réponses en s'inspirant de ce qu'ils verront sur la gravure placée sous leurs yeux.

Nous donnons plus loin des corrigés pour les trois degrés. Ce sont des exemples de ce que les élèves seront capables de faire après avoir été bien préparés. Il est évident que ces corrigés *ne doivent pas être lus avant*; mais comparés après avec le travail des élèves.

Idees propres à suggérer au maître, les questions à faire aux élèves devant la gravure.

DEGRÉ INFÉRIEUR. Cette image représente une petite fille donnant à manger aux petits oiseaux. Ceux-ci mangent avec avidité parce qu'ils ont faim. C'est l'hiver, tout est couvert de neige. Les parents regardent par la fenêtre. Ils ont de la joie en voyant le bon cœur de leur petite fille.

PLAN.—Personnage principal, ce qu'il fait?

—Oiseaux, ce qu'ils font? Pourquoi?

—Personnages accessoires. Ce qu'ils font et ce qu'ils éprouvent.

DEGRÉ MOYEN.

PLAN.—La petite bienfaitrice (titre à faire trouver)

Introduction	{	Circonstances qui ont	{ C'était l'hiver,
		préparé le bienfait.	{ La neige recouvrait tout.

—Nœud	Le bienfait	{	Miettes ramassées,
			" répandues,
			" mangées.

Conséquence	{	Bonheur des parents,
		" de la petite fille.

DEGRÉ SUPÉRIEUR. L'ordre général indiqué par ces mots *exposition, nœud, dénouement* est familier aux élèves de ce cours. Ici on doit surtout viser à *ornier* le style, à rendre la narration *intéressante* par des détails bien choisis, caractérisant la rigueur de l'hiver (*Neige abondante, froid rigoureux*), la détresse des oiseaux (*blottis, transis, cris plaintifs*) l'effet du froid sur les mains de l'enfant, etc.

On fera aussi appel à l'imagination des élèves pour inventer un court dialogue entre les parents et la bonne petite fille.

De cette manière on évite l'*excès* qui consiste à donner tous les éléments du devoir, et le *défait* qui consiste à abandonner les enfants à eux-mêmes dans une tâche au-dessus de leurs forces.

Exemple de ce que peuvent faire les élèves aux trois degrés.—Cours élémentaire :



La petite bienfaitrice

Sur cette image, je vois une petite fille qui donne à manger aux petits oiseaux. Il y a quatre petits oiseaux à terre, et deux autres descendent pour les rejoindre et pour manger avec eux les miettes de pain que la petite fille leur jette. On voit que c'est l'hiver, il y a de la neige et la petite fille a mis sa chaude capeline. Le père et la mère de la petite fille regardent à travers les vitres. Ça leur fait plaisir de voir que leur petite fille a bon cœur.

Cours moyen :

La petite Marie-Jeanne que nous voyons sur l'image, est une bonne petite fille. Comme c'est l'hiver et que la neige couvre toute la terre, les petits oiseaux n'ont plus rien à manger. Marie-Jeanne, ramasse après

chaque repas les miettes de pain de la table et, deux fois par jour, elle sort à la porte et jette ces miettes aux pauvres petits oiseaux. On les voit ces pauvres petits affamés qui s'empressent de descendre autour de leur petite bienfaitrice, et mangent avec avidité les miettes précieuses. Le père et la mère de Marie-Jeanne bénissent le bon Dieu d'avoir une petite fille qui a si bon cœur.

Cours supérieur :

Les miettes de pain

L'hiver était froid et rigoureux. La petite Mina, fille de parents bien-faisants, ramassait les miettes de pain qui restaient à chaque repas et les gardait soigneusement; puis elle allait deux fois le jour dans la cour, y répandait les miettes et les oiseaux accouraient et les béquetaient. Mais la main de la petite était toute tremblante de froid.

Ses parents l'épièrent un jour, et se réjouissant de lui voir faire cette bonne action, ils lui demandèrent : " Pourquoi fais-tu cela, Mina ?

— C'est que tout est couvert de neige et de glace, répondit Mina; les petits oiseaux ne peuvent plus rien trouver; ils restent blottis et tout transis de froid et ne tarderont pas à mourir de faim. C'est pour cela que je leur donne à manger, comme les hommes riches soutiennent et nourrissent les pauvres qui sont dans la misère.

— Mais tu ne peux pas nourrir tous les oiseaux, lui dit son père.

— Mina répondit : mais, papa, est-ce que tous les enfants ne font pas comme moi, par toute la terre ?

Le père et la mère échangèrent un regard ému et se dirent : Plût à Dieu que tous les enfants eussent la belle simplicité et le bon cœur de notre petite Mina !

Toute gravure simple, représentant une petite scène de la vie de tous les jours, pourra être employée, comme la précédente, avec fruit, si l'on veut se donner la peine de faire le travail de préparation relativement facile et certainement très intéressant.

H. NANSOT,

Insp. d'écoles.

Anglicismes

ANGLICISMES

EQUIVALENTS FRANÇAIS

Acter

J'ai acté hier soir

Acter naturellement

Jouer, représenter un rôle ou une pièce de théâtre.

J'ai joué la comédie hier soir.

Avoir un jeu naturel, jouer naturellement.

<i>Acter un rôle</i>	Jouer un rôle.
<i>All aboard!</i>	En voiture! Embarquez!
(Locution, qui signifie littéralement: « <i>Tout le monde à bord</i> , et qu'on emploie pour inviter les voyageurs à monter en voiture de chemin de fer, ou à s'embarquer à bord d'un vaisseau.»)	
<i>Badge</i>	Insigne, décoration, marque extérieure d'une dignité ou d'une fonction.
<i>La badge du président</i>	L'insigne du président.
<i>La badge d'un porter</i>	La plaque d'un garçon d'hôtel.
<i>La badge d'un cocher</i>	La médaille d'un cocher.
<i>Basement</i>	Sous-sol (construction située au-dessous du rez-de-chaussée).
<i>Les bargains sont au basement</i>	Les soldes se vendent au sous-sol.

Le Comité du Bulletin du Parler Français.

Leçons d'anglais

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

Whom do you see in the first picture?
 In the first picture, I see an old man and a little boy.
 What is the old man doing?
 He is not doing anything, he is sitting in a big armchair.
 What has he on his head?
 He has a smoking cap on his head.
 What has he on?
 He has a coat which is buttoned to the neck.
 Is it a warm coat?
 I cannot tell, but it looks warm enough.
 What has the old man over his knees?
 Over his knees he has a rug, a quilt, or a blanket, I don't know which.
 Is the old man clean shaven?
 No, on the contrary, he has a thick beard which covers his chin and a
 part of his cheeks.
 Where is the old man's left arm?
 It is resting on the arm of the chair.
 Where are the old man's right arm and hand?
 They are resting on his right knee.
 On what are the old man's feet resting?
 They are resting on a cushion.
 Where is the cushion?
 It is on the ground.
 Is the old man well, do you think?
 No, I don't think he is well, I think he is ill.
 What have you to say of the legs of the chair?



They are short.

What have you to say of the back of the chair?

It is high.

Is the chair a plain wooden one or is it upholstered and covered?

It is upholstered and covered.

How do you know that it is covered?

I can see on the side of the chair which is visible, the heads of the nails with which the covering is fastened to the frame of the seat of the chair.

What is the boy doing?

He is walking towards the old man with a cushion in his hands. Or, With a cushion in his hands he is walking towards the old man.

Has the boy anything on his head?

No, he has nothing on his head. *Or*, He is bareheaded. *Or*, He is in his barehead.

Is the boy's hair long or short?

It is long.

How is the boy clad? *or* clothed? *or* dressed?

He has on a short blouse with a sailor collar, a pair of knee trousers, a pair of stockings and a pair of shoes. *Or*, He has on shoes, stockings, knee trousers, and a short blouse with a sailor collar.

In the second picture, whom do you see?

In the second picture, I see the same little boy and the same old man.

Where is the cushion which the boy was carrying?

It is at the old man's back.

Who put it at the old man's back?

I suppose the boy put it at the old man's back. *Or*, I suppose it was the boy.

On the ground, in front of the old man, what is there?

On the ground, in front of the old man, there is a stool.

What is a stool?

A stool is a low seat without a back.

How many legs has the stool?

It has four legs.

What is the boy doing?

He is walking towards the old man.

What has he in his hands?

In his hands, he has an open book.

Whom do you see in the third picture?

In the third picture, I see the same little boy and the same old man.

Where is the boy?

He is sitting on the stool in front of the old man.

What has the boy in his hands?

He has an open book in his hands.

What is he doing?

He is reading to the old man.

What is the old man doing?

He is listening attentively to the boy who is reading.

Is the boy a relative of the old man?

I don't know, but I suppose that he is the old man's grandson.

JOHN AHERN.



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

LA TRES SAINTE MESSE (1)

LES FINS DU SACRIFICE DE LA MESSE

Q. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué le sacrifice de la messe?

R. Jésus-Christ a institué le sacrifice de la messe 1° pour glorifier Dieu; 2° pour sauver les âmes.

Q. Comment le sacrifice de la messe procure-t-il la gloire de Dieu?

R. Le sacrifice de la messe procure la gloire de Dieu par l'adoration, l'action de grâces et la réparation.

I. LA MESSE EST UN SACRIFICE D'ADORATION

« Le sacrifice qui est offert tous les jours, dit St. Thomas d'Aquin, n'est pas autre que celui offert par Jésus-Christ; il en est la commémoration. »

C'est ce que dit aussi l'apôtre St. Paul: (1 Cor. x, 1. 26.), et le concile de Trente (Sess. XXII, C. 1.)

Or, Jésus-Christ s'est immolé sur la croix pour glorifier son Père « Vous

n'avez point voulu d'hostie, ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps; vous n'avez point agréé les holocaustes pour le péché, alors j'ai dit: Me voici. » (Hebr. x., c. e.).

La veille de sa mort, il s'écrie: « Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie. »

Donc la messe glorifie Dieu et rend hommage à sa souveraine perfection. C'est ce que veut dire le mot adoration. Cette adoration est infinie, puisque la victime offerte et le ministre qui l'offre sont Dieu lui-même.

C'est pourquoi, il y a dans une seule messe des hommages et des louanges à l'Eternel que les concerts des anges et des bienheureux ne sauront jamais égaler.

Ainsi, la modeste chapelle, où, chaque matin le prêtre tient dans ses mains l'hostie consacrée, vaut infiniment plus aux yeux de Dieu que l'univers avec toutes ses splendeurs.

D. M. A. MAGNAN, *Ptre.*

LANGUE FRANCAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTEES

I

MON CHAT

J'ai un joli petit chat blanc avec lequel je passe de bien agréables moments. Mon chat a le nez rose, de longues moustaches et des oreilles assez courtes. Ses pattes ne sont pas très longues et jamais elles ne m'ont fait sentir les griffes acérées

dont elles sont garnies. Mon chat est très gentil et très propre.

EXERCICES.—Trouvez et soulignez les mots exprimant de bonnes ou de mauvaises qualités.

Donner le sens des expressions *nez rose, griffes, acérées*;—des homonymes *chat et chas, pattes et pâte*.—Construire une phrase avec chaque homonyme.

II

LA BONNE PETITE FILLE

Une bonne petite fille ne doit pas seulement être aimable, pieuse et studieuse, elle doit, dans la mesure de ses forces,

(1) Voir la livraison de juin 1911.

secondar sa mère. Elle l'aide à tenir la maison propre, elle apprend à préparer des aliments sains et peu coûteux. C'est un surcroît de travail, mais quel bonheur de pouvoir se dire : je suis déjà utile aux miens, je contribue à leur bien être !

EXERCICES. — 1. Quelles qualités doit avoir une bonne petite fille ? Comment doit-elle se conduire ? Doit-elle reculer devant un surcroît de travail ?

2. Qu'entend-on par *aliments sains* ? un *surcroît de travail* ?

3. *Aux miens* : à mes parents, aux membres de ma famille. — *Studieux, étude* ; — *travail, poitrail, émail portail*. (Le pluriel des noms en ail) ; — *sain, saint, sein*.

Récitation

LE BON DIMANCHE

Quoi de plus gai qu'un dimanche riant,
Paré de fleurs, de soleil, de verdure.
Et que, dès l'aube, au cœur humble et croyant,

La cloche annonce harmonieuse et pure !
Béni le jour aimé des écoliers,
Et pour lequel on met la nappe blanche !
Fermerait-on sans lui les ateliers ?
Fêtons, amis, fêtons le bon dimanche.
Puis, le dimanche, on pense à l'indigent,
Le cœur joyeux comprend mieux sa prière.

L'homme, d'ailleurs, cet être intelligent,
Fêtons, amis, fêtons le bon dimanche.
Dans notre argile est un souffle immortel..
Qu'un jour du moins on regarde le ciel.
Doit-il toujours ramper dans la poussière ?
Six jours entiers vers la terre on se penche.

BATHILD BOUNIOL.

QUESTIONS. — Qu'est-ce que le dimanche ? Pourquoi doit-on se reposer le dimanche ? De quelle façon célèbre-t-on le dimanche ? — Qu'est-ce qu'un indigent ? Que veut dire l'expression : *ramper dans la poussière* ? Et ce vers : *Dans notre argile est un souffle immortel* ?

Rédaction

UNE PETITE FILLE À LA MAISON

SOMMAIRE. — 1. Elle peut se rendre utile. — 2. Le matin. — 3. Soin du petit frère. — 4. Retour de l'école.

DÉVELOPPEMENT

1. Je suis active et laborieuse à la maison. Une petite fille de neuf ans peut déjà se rendre utile, et j'aurais tort de ne pas le faire.

2. Le matin, après m'être lavée, peignée, je fais ma prière ; puis je brosse mes vêtements, cirer mes chaussures, puis je fais les commissions de maman ; je balaie la cuisine, le seuil de la porte, j'essuie les meubles, je range les chaises, etc.

3. Je lave, j'habille mon petit frère pour qu'il puisse venir avec moi en classe.

4. Rentrée de l'école, j'épluche les légumes, je vais au jardin afin d'en rapporter les choses nécessaires au ménage.

Pour bien des petites choses à ma portée, je vais au-devant de ma mère qui se trouve ainsi soulagée.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LES FLEURS

Les fleurs sont de toutes les fêtes : les meilleurs souhaits n'expriment que la moitié de la pensée, les fleurs disent le reste. Les plus jolis bouquets ornent nos tables et contribuent à l'embellissement de nos salons. Aux baptêmes des fleurs, aux mariages, des fleurs ; aux jours de fête nationale ou religieuse, encore des fleurs.

Elle sont aussi de toutes les joies. Les moissonneurs, au terme de leurs travaux, sous un ciel en feu, amènent des champs à la grange, avec la dernière gerbe, l'arbre de réjouissance, couvert de bouquets et de rubans. Les jours de congé, nos

petites filles, folles de bonheur, courent dans les biés et se couronnent de bluets.

Les fleurs adoucissent nos ennuis et nous soutiennent dans la solitude. A la campagne, nous cachons les modestes murs de nos maisons rustiques sous les jasmins et les roses où les abeilles viennent butiner en bourdonnant.

QUESTIONS.—1. *Butiner*: nom correspondant.

2. *Fleur*: mots de la même famille.

3. Dans la phrase: *Les jours de congé*, nos *petites filles*... analyser les noms.

4. Conjuguer *venir*, au passé défini.

5. Résumer la dictée en quelques mots.

II

RESTONS DIGNES DE NOS AÏEUX

En *élisant* domicile dans la province de Québec, nos *ancêtres* ont fait un bon choix. Notre province *ne le cède en ressources à aucune des provinces sœurs*. Elle est entre toutes la plus *pittoresque*. Les vaillants de *Bretagne* et de *Normandie* qui en furent les découvreurs et les premiers habitants, la *signèrent* au front du signe sacré de la croix. En la tenant au nom de Dieu et du roi, sur les *font*s baptismaux de la civilisation, ils lui *donnèrent*, en souvenir des *vieilles gaules*, le nom de Nouvelle-France. *Noblesse oblige*, gardons avec vénération les traditions de la France de nos aïeux. de la France qui fut hier et qui sera demain la fille aînée de l'Eglise.

Hon L. J. TARTE (1903)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*élisant*: Qu'est-ce que ce mot? le part. prés. du verbe *élire*, qui signifie *choisir*. Mots de la même famille: *élu*, *élection*, *électif*, *électeur*, etc.—*Ancêtres*: remplacez ce mot par un équivalent: nos aïeux, nos pères.—*ne le cède en ressources*, etc: exprimez cela autrement: *a autant de ressources que n'importe laquelle des provinces sœurs*: les autres provinces de la Puissance du Canada.—*pittoresque*: digne d'être représenté en peinture, qui offre un spectacle propre à charmer la vue.—*Bretagne*... *Normandie*: Montrer ces deux provinces sur la carte, au nord-ouest de la France.—*signèrent*: quel mot pourrait-on mettre à la place? *marquèrent*.—*font*s: les homonymes: *font* et *fond* des verbes *faire* et *fondre*; *fond*

d'un panier, d'un verre, etc; *fonds*, valeur et *font*s, fontaine, source, ce dernier est celui au texte.—*lui*: le genre de ce pronom? il est féminin car il remplace le pronom *la*, qui lui-même remplace *notre province*; *lui donnèrent* signifie *donnèrent à elle*.—*vieilles gaules*: toutes les provinces qui formaient le pays de France avant l'invasion des Francs au cinquième siècle s'appelaient *les gaules*.—*Noblesse oblige*: proverbe qui signifie qu'on est tenu de se montrer digne de sa noble origine.—*qui fut hier* et *qui sera demain*: que veut dire l'auteur? Il fait allusion à l'état actuel de la France dont le gouvernement a rompu toute relation avec l'Eglise.—*filie aînée*: d'où vient ce titre? La France a été la première à embrasser le catholicisme comme nation.

Relever tous les verbes de la dictée; dire à quel *temps* et à quel *mode* ils sont dans le texte, en indiquer le *sujet*; en donner l'*infinitif présent*, etc.

Récitation

PETITS OISEAUX, CHANTEZ

(Pour L'Enseignement Primaire)

Venez, par vous les voix célestes
Semblent toucher le cœur humain;
Venez, chantez, aux toits agrestes
Vivra l'espoir d'un lendemain.

Chantez la fin du jour qui tombe
Et ses prismes mystérieux;
Chantez la nuit, chantez la tombe
Et leur repos majestueux.

Et chantez pour l'âme qui prie,
La paix des séjours inconnus;
Vos voix adoucissent la vie
Que rudoient nos espoirs déçus.

Car, hélas! nous n'avons point d'ailes
En notre course à l'idéal,
Et nos chimères infidèles
Sombrent en leur courant fatal.

Pour obvier à la tristesse
Où forment maux répétés,
Ici semant un peu d'ivresse,
Petits oiseaux, chantez, chantez!

LOUIS-JOSEPH DOUCET.

Rédaction

LA PENDULE

1. Qu'est-ce qu'une pendule?
2. Ce que dit la pendule.
3. Doit-on écouter ce que dit la pendule?

DÉVELOPPEMENT

1. Une pendule est une petite horloge chargée de nous dire les heures et de nous aider à bien occuper notre temps.

2. Elle dit beaucoup de choses, la pendule, avec son *tic-tac monotone* et la marche régulière de ses aiguilles, que l'espérance d'un événement heureux ne fait pas plus avancer, que la crainte d'un malheur ne fait retarder.

Le matin, elle dit à l'écolier : « Lève-toi, il est temps de te mettre au travail. Sors de ton lit, écoute, l'heure sonne où tu dois être debout. » et l'écolier se lève.

Elle dit ensuite : « Voici l'heure de la classe, prends ton sac chargé de tes livres et pars. Un enfant laborieux et zélé doit être exact. »

C'est elle qui nous appelle aux repas de la famille, elle qui nous dit : « Il est l'heure d'aller te coucher, de prendre le repos nécessaire. »

Elle marque des heures bonnes et mauvaises, gaies ou tristes, et elle doit nous aider à bien remplir ce temps que Dieu nous donne dans sa bonté, pour gagner le ciel.

3. Écoutons la voix de la pendule, car elle dit : « Exactitude, devoir. » Tâchons d'être toujours bien exacts, c'est une qualité et une politesse. Nous ne devons jamais faire attendre nos parents, nos professeurs et même nos amis.

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

Les Missionnaires

Peuples de l'extrémité de l'Orient, votre heure est venue. Alexandre, ce conquérant rapide que Daniel dépeint com-

me ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguier le monde entier, s'arrêta bien loin en deçà de vous; mais la charité va plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu fatal de la ligne où l'on découvre un ciel nouveau; ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux-ci qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos ailes. Que le midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent et les regardent en silence venir de loin! Qu'ils sont beaux, les pieds de ces hommes qu'on voit arriver du haut des montagnes, apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut et dire : « O Sion! ton Dieu règnera sur toi! » Les voici, ces nouveaux conquérants qui viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste. Peuples qui les vites venir, quelle fut d'abord votre surprise et qui peut la représenter! Des hommes qui viennent à vous sans être attirés par aucun motif, ni de commerce, ni d'ambition, ni de curiosité; des hommes qui, sans vous avoir jamais vus, sans savoir même où vous êtes, quittent tout pour vous, et vous cherchent à travers toutes les mers, avec tant de fatigues et de périls pour vous faire part de la vie éternelle qu'ils ont découverte! Nations ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle lumière sur vos têtes!

FÉNÉLON.

(Analyse littéraire de la dictée)

QUESTIONS

Que faut-il entendre par ce mot, missionnaires?—Donner une *idée sommaire* de l'auteur de ce beau fragment.—A quelles missions l'auteur fait-il allusion?—Quel est cet Alexandre?—Jusqu'où s'étendirent les conquêtes d'Alexandre?—Quelle remarque faites-vous sur la dernière phrase de la période?—Que dites-vous de la phrase qui suit?—Que pensez-vous de l'interrogation qui suit, ainsi que

l'apostrophe 'aux vents?—Quelle remarque faites-vous sur les derniers mots de la phrase qui suit?—Pourquoi les pieds des missionnaires ont-ils reçu l'épithète que leur donne l'auteur?—Que dites-vous des propositions qui suivent?—Que veulent dire ces mots: *Sans savoir même où vous êtes?*—Comment se termine ce morceau?

II

AIMONS NOTRE PAYS

Dites-moi le coin du globe dans lequel le Créateur a semé *plus de beautés naturelles*, plus de solides richesses, plus de ressources de *tous genres*, *plus de matière première*, *plus de véritable bonheur*. La Providence a été prodigue à notre égard. Nous sommes les favoris de la création. Au printemps, sous les rayons de *nos chauds soleils*, les lilas et les roses, les jacinthes et les violettes nous embaument de *leurs parfums délicats*. L'été, durant la nuit, les trèfles et les mils boivent les fraîches rosées de nos firmaments bleus. Dans le sol, les arbres grands comme les cèdres du Liban, plongent leurs racines profondes. Dans nos montagnes, de l'or et de l'argent, du charbon et du fer, des *minerais* de natures diverses. Dans les rivières et les lacs du poisson pour tous les pêcheurs. Sous la neige, l'hiver, le sol qui repose et qui dort, pour se réveiller aux brises du mois de mai radieux et avide de fécondité. Rendons grâce à Dieu d'être nés sous un ciel si beau. Soyons fiers de notre pays. Avons l'orgueil de notre origine et de nos ancêtres. Rappelons-nous toujours ces belles paroles de l'éloquent archevêque de St-Boniface: «Marchez le front haut, regardez le soleil, ne vous courbez devant personne; ceux qui plient le genou ne gagnent que le mépris.»

Hon L. J. TARTE (1903)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*plus de*: Dans la première phrase, cette expression suppose a la fin les mots que dans notre pays sous-entendus, mais que l'on comprend bien si l'on a lu le titre.—*beautés naturelles*: pourquoi le pluriel? le mot *plus* (comme les mots *moins*, *beaucoup*, *peu*) peut avoir deux sens. il peut indiquer l'intensité ou le nombre.

Ici on ne veut pas dire *une beauté plus grande, plus admirable*, mais *un plus grand nombre de beautés*, de choses belles. Ainsi pour richesses, ressources qui viennent ensuite.—*tous genres*: pourquoi pas *tout genre*? On ne veut pas dire d'un genre quelconque, mais de toutes sortes de genres.—*matière première... véritable bonheur*. Au singulier: *une plus grande somme de matière première... un bonheur véritable plus grand*.—*favoris*: quel est le féminin? *favorites*.—*nos chauds soleils*: que signifie *soleils* au pluriel? *chaudes journées ensoleillées*.—*parfums délicats*: pourquoi faut-il le pluriel? les quatre sortes de fleurs donnent chacune un parfum différent.—*Liban*: Qu'est-ce que le Liban? une chaîne de montagnes. Montrez sur la carte, dans la Terre Sainte, en Asie, vers le coin nord est de la Méditerranée.—*minerais*: substance minérale qui renferme du fer, du plomb, de l'argent ou tout autre métal allié à des matières dont on le sépare par l'action du four.—*Orgueil*: synonyme ici de fierté légitime, respect de sa dignité...—L'éloquent archevêque de St-Boniface: Mgr Langevin.

ANALYSE

L'été, durant la nuit, les trèfles et les mils boivent les fraîches rosées de nos firmaments bleus.

Une seule proposition principale. (Dans le texte de la dictée, elle est coordonnée aux autres principales: *Au printemps... etc.*, qui sont séparées par des points.

—*L'été et durant la nuit* sont des compléments circonstanciels du verbe *boivent*

—*de nos firmaments bleus* est un complément déterminatif de *fraîches rosées*.

Devant le mot *L'été*, il y a la préposition pendant sous-entendu, cette préposition rattache le complément *L'été* au verbe *boivent*, comme la préposition *durant* y rattache la nuit.

L'analyse grammaticale de chaque mot est facile après que la phrase est ainsi étudiée.

Récitation

SOL NATAL

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Toujours, du fond du cœur où germa
l'espérance

J'ai béni tendrement le sol qui m'a nourri ;

Je n'oublierai jamais le toit de mon en-
fance.

Ni le langage doux que ma mère m'apprit.

Vers la plage du monde où j'ai puisé la
vie,

Pensif, j'ai regardé, des larmes plein les
yeux.

Et je revois encor ma jeunesse ravie

Dont le rêve montait jusqu'aux azurs
des cieux,

O pays des aïeux, champ de gloire éter-
nelle,

Où passa le frisson des orages sanglants,
Que ta sainte moisson d'amour se re-
nouvelle.

Et retienne toujours l'âme de tes enfants !

Qu'à mon dernier soupir en français
je te nomme,

O Dieu de mon pays, dans ta gloire at-
tendu !

Si je meurs en exil, que pour mon der-
nier somme

On me tourne le front vers mon clocher
perdu !

LOUIS-JOSEPH DOUCET.

Composition

SUJET A TRAITER

LE PATRIOTISME

Qu'est-ce que le patriotisme ?
Comment pouvons-nous montrer que
nous aimons notre pays ?
Comment doit-on aimer sa patrie ?

SUJET TRAITÉ

Le patriotisme est l'amour qu'on porte à sa patrie. L'amour fait de souvenirs et de gratitude. Ne devons-nous pas aimer, en effet, cette terre où nous sommes nés, qui nous nourrit de ses dons, qui nous distribue avec largesse ses richesses et ses douceurs ? Cette patrie est celle de nos parents, de nos meilleurs amis, elle est notre mère commune ; dans son sein reposent, dormant de leur dernier sommeil, ceux que nous avons aimés et perdus ! Que de souvenirs de gloire nous rappelle le Canada, particulièrement cette Nouvelle-France, notre chère patrie ! Quel patrimoine d'honneur, de vaillance nous avons recueilli et recueillons encore chaque jour ! Aussi comme nous aimons cette mère bonne et bienfaisante.

Il ne suffit pas d'aimer sa patrie d'un amour vigoureux, si vous voulez, mais stérile : L'amour qui n'agit point, est-ce un amour sincère ? dirons-nous en reproduisant un beau vers de Racine ? Certes non, il faut agir quand on aime et nous devons prouver notre amour à la patrie en étant prêts pour elle à accomplir les plus grands sacrifices. Pour elle nous devons nous instruire, car elle a droit d'avoir des enfants instruits. Nous devons apprendre à la servir matériellement, à être prêts à verser notre sang pour elle.

On peut prouver son amour pour la patrie de mille manières. Le savant dans son cabinet, le médecin dans les hôpitaux, les cultivateurs sur leur terre, les grands industriels, etc., tous concourent à la gloire, à la richesse de leur pays. donc tous l'aiment et ils l'aiment comme on doit l'aimer.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

AGRICULTURE

Récitation

AU LABOUREUR

Laisse au pâle ouvrier, l'air impur de la
Attelle tes bœufs lents ou les lourds per-
Tiens d'une adroite main les rudes man-
Et promène le soc dans l'herbe verte et
La moisson de demain t'est sans doute
Avec ses épis d'or pareils à des fleurons,

Ses bercements de vague, et ses oiseaux
Le rêve des blés mûrs fait vibrer la
Qu'une brise embaumée assèche tes
Quand tu fouilles le sol, le contre a des
Et la charrue antique a l'air encore
Dieu laboure ton âme au milieu des
Quand l'automne viendra, si tu bénis
La joie aura germé dans le sillon des
pleurs.

PAMPHILE LEMAY.

Problèmes agricoles

1. La compagnie pour le transport des baggages dans une ville des Etats-Unis donne à un cheval de 900 livres, pour un travail moyen, la ration (1) journalière suivante: 3.5 livres de foin, 2.25 livres de paille, 6.75 livres d'avoine, 5.625 livres de maïs et 1.125 de fèves. Vérifiez si les éléments digestibles (2) sont en défaut ou en excès et de combien.

On sait que la ration normale pour 1000 livres de poids vivant de l'animal, doit être, en éléments digestibles, de 1.6 livre de matière azotée (3), 10 livres de matières hydrocarbonées (4) et 0.5 livre de corps gras. On sait aussi que les aliments composant la ration contiennent les éléments digestibles dans les proportions suivantes:

Foin	Azote (3)	5%	mati. hydrocarbonées (4).	40%	mati. grasses (5).	1. %
Paille	"	2%	"	35%	"	0.5%
Avoine	"	8%	"	45%	"	7. %
Maïs	"	8%	"	63%	"	9. %
Fèves	"	22%	"	50%	"	1.5%

(1) Ration.—Quantité d'aliments qu'un animal consomme par jour.

(2) Eléments digestibles.—Partie des aliments qui s'assimile entièrement à l'organisme de l'animal par la digestion.

(3) Matière azotée.—Azote.—Gaz qui entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air; il joue un grand rôle dans la végétation. En agriculture, on le trouve dans diverses combinaisons où il prend les noms d'azote nitrique, azote ammoniacal, azote organique.

(4) Matière hydrocarbonée.—Nom par lequel on désigne les principes neutres qui entrent dans la constitution des tissus végétaux. La matière hydrocarbonée est formée de carbone uni à l'oxygène et à l'hydrogène. En agriculture, on la désigne encore sous les noms d'hydrates de carbone, de matières non azotées, ou d'extractifs non azotés.

(5) Matière grasse.—Substance grasse constituée par le mélange de diverses matières: stéarine, margarine, oléine, etc. La matière grasse ne contient pas d'azote: c'est une combinaison de carbone, d'oxygène et d'hydrogène.

Solution: Azote de la ration de foin:

"	"	"	"	3.5	×	.05	=	0.175	livre.
"	"	"	"	2.25	×	.02	=	0.045	"
"	"	"	"	6.75	×	.08	=	0.540	"

"	"	"	"	maïs	5.625	×	.08	=	0.450	"
"	"	"	"	féveroles	1.125	×	.22	=	0.2475	"
Total de l'azote de la ration:									1.4575	
Matières hydrocarbonées	de la ration	de foin:	3.5	×	0.40	=	1.4		livre	
"	"	"	2.25	×	0.35	=	0.7875		"	
"	"	"	6.75	×	0.45	=	3.0375		livres	
"	"	"	5.625	×	0.63	=	3.54375		"	
"	"	"	1.125	×	0.50	=	0.5625		livre	
Total des matières hydrocarbonées de la ration:									9.33125	livres
Matières grasses	de la ration	de foin:	3.5	×	0.01	=	0.035		livre	
"	"	"	2.25	×	0.005	=	0.01125		"	
"	"	"	6.75	×	0.07	=	0.4725		"	
"	"	"	5.625	×	0.09	=	0.50625		"	
"	"	"	1.125	×	0.015	=	0.016875		"	
Total des matières grasses de la ration:									1.041875	livre
Or la ration normale pour un cheval de 900 livres devrait contenir:										
Matières azotées	(	1.6	×	900)	÷	1000	=	1.44	livre	
Matières hydrocarbonées	(	10.0	×	900)	÷	1000	=	9.00	livres	
Matières grasses	(	0.5	×	900)	÷	1000	=	0.45	livre	
Il y a donc excès sur chaque matière.										
Excédent de matières azotées sur la ration:										1.4575 — 1.44 = 0.0175 livre.
Excédent de matières hydrocarbonées sur la ration:										9.33125 — 9.00 = 0.33125 livre.
Excédent de matières grasses:										1.041875 — 0.45 = 0.591875 livre.

ANTI-ALCOOLISME

DICTÉE

EFFETS DÉSASTREUX DE L'ALCOOL

L'individu alcoolisé à la suite de l'abus habituel des spiritueux, s'aperçoit qu'il n'a plus la même précision dans le mouvement. Il est sujet à une sorte d'agitation convulsive connue sous le nom de *tremblement*. Les mains sont les premières parties affectées, et la trépidation gagne bientôt les bras, les jambes, la langue et tout le corps. Elle ne tarde pas à se compliquer d'un affaiblissement musculaire qui rend les doigts inhabiles et maladroits. Les mains serrent mal les objets ou les laissent échapper. Une débilité générale finit par s'emparer de tous les membres. Le malheureux alcoolique voit parfois se joindre à cela d'autres désordres, tels que les spasmes, les soubresauts dans les membres, les crampes, les accès convulsifs dégenérant souvent en véritable épilepsie. Il n'est pas rare de rencontrer des cas de cette épilepsie alcoolique qui disparaît avec la suppression de la cause déterminante pour reparaitre avec chaque retour aux habitudes d'ivrognerie.

Problèmes anti-alcooliques

1. Trente pour cent des cas de folie et 35% des suicides sont dus au démon-alcool. Dans un asile qui compte 1500 malades et dans une ville où l'on enrégistre 40 suicides dans l'année, quel est le nombre de cas de folie et de suicides dont l'alcool est la cause?

Solution: $1500 \times .30 = 450$ cas de folie. *Rép.*
 $40 \times .35 = 14$ suicides. *Rép.*

2. Un savant professeur a noté dans 1200 familles d'acooliques les chiffres suivants: 6840 enfants, dont 3000 morts dans les premières semaines; 840 idiots; 600 épileptiques et 1200 autres atteints d'affections diverses.

Trouvez combien de ces 6840 enfants étaient sains ainsi que le pour cent des enfants sains.

$$3000 + 840 + 600 + 1200 = 5640$$

$$6840 - 5640 = 1200 \text{ sains. } \textit{Rép.}$$

$$1200 \div 5640 = 0.17^{31/57} = 17^{31/57}\%. \textit{Rép.}$$

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Trouvez la moitié de \$3. *Rép.* La moitié de \$1 = \$1/2; la moitié de \$2 = \$2/2 = \$1; la moitié de \$3 = \$3/2 = \$1 1/2.
 2. Trouvez la moitié de 5 livres. *Rép.* La moitié de 1 livre = 1/2 livre; la moitié de 2 livres = 2/2 livre; la moitié de 3 livres = 3/2 livre; la moitié de 4 livres = 4/2; la moitié de 5 livres = 5/2 = 2 livres 1/2.
 3. Trouvez la moitié de 7 livres. *Rép.* La moitié de 1 livre = 1/2 livre; la moitié de 7 livres = 7/2 = 3 livres 1/2.
 4. Trouvez la moitié de 9 gallons. *Rép.* 9/2 = 4 gallons 1/2.
 5. Trouvez la moitié de 11 minots. *Rép.* 11/2 = 5 minots 1/2. Etc., etc.
 6. Trouvez le 1/3 d'une douzaine. *Rép.* 1/3 de douzaine.
 7. Trouvez le 1/3 de 2 douzaines. *Rép.* 2/3 de douzaine.
 8. Trouvez le 1/3 de 3 douzaines. *Rép.* 3/3 de douzaine, ou 1 douzaine.
 9. Trouvez le 1/3 de 4 douzaines. *Rép.* 4/3 de douzaine, = 1 douzaine 1/3.
 10. Trouvez le 1/3 de 5 douzaines. *Rép.* 5/3 de douzaine, = 1 douzaine 2/3.
 11. Trouvez le 1/3 de 6 douzaines. *Rép.* 6/3 de douzaine, = 2 douzaines.
 12. Trouvez le 1/3 de 7 douzaines. *Rép.* 7/3 de douzaine = 2 douzaines 1/3.
- Etc., etc.
13. Trouvez le 1/4 de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.. *Rép.* 1/4, 2/4, 3/4, 4/4 ou 1, 5/4 = 1 1/4, 6/4 = 1 1/2, 7/4 = 1 3/4, 8/4 = 2, 9/4 = 2 1/4.
 14. Trouvez le 1/5 de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. *Rép.* 1/5, 2/5, 3/5, 4/5, 5/5 = 1, 6/5 = 1 1/5, 7/5 = 1 2/5, 8/5 = 1 3/5, 9/5 = 1 4/5, 10/5 = 2, 11/5 = 2 1/5.

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Quel est le signe de la soustraction? C'est — appelé *moins*.
2. Vous avez à ôter 5 de 12, comment faut-il indiquer cette soustraction au moyen du signe *moins*. *Rép.* $12 - 5 = 7$. *Rép.*
3. Beaucoup de personnes exprimeraient cette soustraction de la manière suivante: $5 - 12 = 7$. *Rép.*
4. Est-ce que cette manière d'exprimer la soustraction dont il s'agit est correcte? *Rép.* Non, elle est absolument incorrecte.
5. Quel est le signe de la division? *Rép.* $\div$
6. Indiquez la division de 17 par 3 au moyen du signe. *Rép.* $17 \div 3 = 5^{2/3}$.
7. Beaucoup de personnes indiqueraient cette division de la manière suivante: $3 \div 17 = 5^{2/3}$; est-ce correct? Non c'est absolument incorrect. Le dividende vient en premier lieu, puis le signe et enfin le diviseur.
8. Le quotient de 42 divisé par 7, doit être multiplié par 8. Indiquez au moyen des signes les opérations à faire, puis faites les opérations et trouvez la réponse.
 $(42 \div 7) \times 8 = 48$.

$$\text{ou } 42 \div 7 = 6$$

$$6 \times 8 = 48$$

$$\text{ou } (42 \times 8) \div 7 = 48$$

$$\text{ou } 42 \times 8 = 336$$

$$336 \div 7 = 48.$$

Mais il ne faut jamais exprimer ces opérations comme suit :

$$42 \div 7 = 6 \times 8 = 48$$

Jamais!!

$$42 \times 8 = 336 \div 7 = 48.$$

9. Quelle opération faut-il faire pour connaître combien il faut additionner de billets de \$2 pour avoir \$86?

Rép. Une division. $\$86 \div \$2 = 43$ billets de \$2. Rép.

10. Que faut-il faire pour savoir combien de fois on peut soustraire 3 pieds de drap d'une pièce de 168 pieds? Rép. Il faut trouver combien il y a de 3 pieds en 168, c'est-à-dire qu'il faut diviser 168 par 3; $168 \div 3 = 56$. D'une pièce de drap de 168 pieds on peut soustraire 3 pieds 56 fois.

11. Comment reconnaît-on qu'on a posé au quotient un chiffre trop fort? On reconnaît qu'on a posé au quotient un chiffre trop fort lorsque le produit du diviseur par ce chiffre est supérieur au dividende partiel qu'il s'agit de diviser.

12. Comment reconnaît-on qu'on a posé au quotient un chiffre trop faible?

Rép. On reconnaît qu'on a posé au quotient un chiffre trop faible lorsque le produit du diviseur par ce nombre, retranché du dividende partiel, donne pour reste un nombre supérieur au diviseur.

13. Quel est le nombre dont les 37 centièmes égalent 1776?

Solution: Pour trouver les 37 centièmes d'un nombre on multiplie ce nombre par 37 centièmes; il est évident que si on a les 37 centièmes d'un nombre, c'est-à-dire le produit du nombre par 37 centièmes, on retrouvera le nombre en divisant ce produit par 37 centièmes.

$$1776 \div 0.37 = 4800. \text{ Rép.}$$

14. Deux robinets coulant ensemble, versent: l'un 336 gallons d'eau en 6 minutes; l'autre 1680 gallons en 15 minutes. Combien leur faudra-t-il de temps pour remplir un bassin de 46872 gallons?

$$\text{Solution: } 336 \div 6 = 56 \text{ gallons dans 1 minute.}$$

$$1680 \div 15 = 112 \text{ gallons dans 1 minute.}$$

$$56 + 112 = 168 \text{ gallons dans 1 minute.}$$

$$46872 \div 168 = 279 \text{ minutes.}$$

$$279 \div 60 = 4 \text{ heures } 39 \text{ minutes. Rép.}$$

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. En $\frac{3}{4}$ d'heure une lampe contenant $\frac{7}{8}$ pinte d'huile en consomme $\frac{5}{48}$ de pinte. Combien mettra-t-elle d'heures pour l'épuiser?

Solution: $\frac{7}{8} \div \frac{5}{48} = \frac{7}{8} \times \frac{48}{5} = \frac{42}{5} = 8\frac{2}{5}$, c'est-à-dire que dans $\frac{7}{8}$ de pinte il y a $8\frac{2}{5}$ fois $\frac{5}{48}$ de pinte.

$$\frac{3}{4} \times 8\frac{2}{5} = \frac{3}{4} \times \frac{42}{5} = \frac{126}{20} = 6\frac{3}{10} \text{ heures. Rép.}$$

$$\text{Autrement: } (\frac{7}{8} \div \frac{5}{48}) \times \frac{3}{4} = \frac{7}{8} \times \frac{48}{5} \times \frac{3}{4} = \frac{63}{10} = 6\frac{3}{10}. \text{ Rép.}$$

2. On a obtenu \$20.48 de remise sur le prix de 9 pièces $\frac{1}{7}$ d'étoffe de 89 verges $\frac{3}{5}$ chacune, à \$37.184 la pièce. A combien revient la verge?

$$\text{Solution: } \$20.48 \div 9\frac{1}{7} = \$20.48 \times \frac{7}{64} = \$2.24 \text{ la remise sur une pièce.}$$

$$\$37.184 - \$2.24 = \$34.944 \text{ prix de revient d'une pièce.}$$

3. Un ouvrier ferait un ouvrage en 8 jours $\frac{2}{3}$; un autre en 5 jours $\frac{1}{2}$. Combien mettront-ils de jours pour le faire s'ils travaillent ensemble?

$$\$34.944 \div 89\frac{3}{5} = \$34.944 \div \frac{448}{5} = \$34.944 \div \frac{5}{448} = \$0.39. \text{ Rép.}$$

Solution: Dans 1 jour le 1er ferait 1 sur $8\frac{2}{3}$ de l'ouvrage = $\frac{3}{26}$ de l'ouvrage; dans 1 jour le 2e ferait 1 sur $5\frac{1}{2}$ de l'ouvrage = $\frac{2}{11}$ de l'ouvrage.

On peut trouver ces deux fractions aussi de la manière suivante: Multipliant $\frac{8}{3}$ par 3 on a 26, le nombre de jours que le 1er ouvrier mettrait à faire l'ouvrage 8 fois; donc dans 1 jour il ferait $\frac{3}{26}$ de l'ouvrage.

Multipliant $5\frac{1}{2}$ par 2 on a 11, le nombre de jours que mettrait le 2e à faire l'ouvrage 2 fois; donc il ferait $\frac{2}{11}$ de l'ouvrage dans 1 jour.

$\frac{3}{26} + \frac{2}{11} = \frac{33}{286} + \frac{52}{286} = \frac{85}{286}$, ce que les 2 ouvriers travaillant ensemble feraient en 1 jour.

$$\frac{85}{286} = 1 \text{ jour,}$$

$$\frac{1}{286} = \frac{1}{85} \text{ de jour;}$$

$$\frac{286}{286} = \frac{1}{85} \times \frac{286}{286} = \frac{286}{85} = 3\frac{31}{85} \text{ jours. Rép.}$$

4. Les $\frac{2}{3}$ de la surface d'un terrain sont égaux aux $\frac{7}{9}$ de la surface d'un autre terrain ayant une longueur égale aux $\frac{4}{3}$ de sa largeur qui est de 129 verges. Ces deux terrains coûtent \$152 l'acre. Dites le prix de chacun.

Solution: $129 \times \frac{4}{3} = 172$ verges la longueur du 2nd terrain.

$172 \times 129 = 22188$ verges, surface du 2nd terrain.

Les $\frac{2}{3}$ du 1er terrain = les $\frac{7}{9}$ du 2nd,

Le $\frac{1}{3}$ " " " = " $\frac{7}{9} \div 2$ du 2nd,

Les $\frac{3}{3}$ " " " = " $\frac{7}{9} \times \frac{3}{2} = \frac{7}{6}$ du 2nd.

Il est évident que pour chaque 6 verges dans la surface du 2nd terrain, il y a 7 verges dans la surface du 1er terrain.

$(22188 \times 7) \div 6 = 25886$, surface du 1er terrain.

$(\$152 \times 25886) \div 4840 = \812.949 .

$(\$152 \times 22188) \div 4840 = \696.813 .

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Une maison me coûte \$1450; je la vends pour \$1812.50. Combien ai-je gagné; quelle fraction du prix coûtant ai-je gagnée? Quelle fraction décimale du prix coûtant ai-je gagnée? Combien pour cent ai-je gagné?

Solution: $\$1812.50 - \$1450 = \$362.50$, le gain.

J'ai gagné $\frac{362.5}{1450.0} = \frac{1}{4}$ du prix coûtant.

J'ai gagné $362.5 \div 1450 = 0.25$ ou 25 centièmes du prix coûtant.

2. Une maison me coûte \$1450; je la vends à 25% de gain. Combien ai-je gagné et combien l'ai-je vendue?

Solution: $25\% = \frac{25}{100} = 0.25$.

J'ai gagné 0.25 ou 25 centièmes de \$1450.

On prend les $\frac{3}{4}$ ou les $\frac{5}{6}$ ou les 0.25 d'un nombre quelconque en multipliant ce nombre par $\frac{3}{4}$, $\frac{5}{6}$ ou 0.25 selon le cas.

$\$1450 \times 0.25 = \362.50 , le gain.

$\$1450 + \$362.50 = \$1812.50$, le prix de vente.

3. En vendant une maison pour \$1812.50 j'ai gagné $\frac{1}{4}$ du prix coûtant. Combien la maison avait-elle coûté et quelle somme ai-je gagnée?

Solution: Le coût = $\frac{4}{4}$; le gain = $\frac{1}{4}$.

$\frac{4}{4}$ du coût + $\frac{1}{4}$ du coût = $\frac{5}{4}$ du coût = le prix de vente = \$1812.50.

$\frac{1}{4}$ du coût = $\frac{1812.50}{5}$

$\frac{4}{4}$ " " = $1812.50 \times \frac{4}{5} = \1450 , le coût.

$\$1812.50 - \$1450 = \$362.50$.

En résumé, on a divisé le prix de vente par 1 augmenté de $\frac{1}{4}$.

4. En vendant une maison pour \$1812.50, j'ai gagné 25% du prix coûtant. Combien la maison avait-elle coûté et quelle somme ai-je gagnée?

Solution: Si la maison avait coûté \$1, le gain aurait été de \$0.25 et le prix de vente \$1.25.

Chaque \$1.25 reçue correspond à \$1. payée. Pour savoir combien j'ai payé de fois \$1, il suffit de savoir combien j'ai reçu de fois \$1.25. J'ai reçu en tout \$1812.50.

$\$1812.50 \div \$1.25 = 1450$; j'ai reçu 1450 fois \$1.25, donc j'avais payé pour la maison 1450 fois \$1 = \$1450.

$\$1812.50 - \$1450 = \$362.50$, le gain.

5. En vendant une maison j'ai gagné \$362.50, c'est-à-dire $\frac{1}{4}$ du prix coûtant; combien la maison avait-elle coûté et combien l'ai-je vendue?

Solution: $\frac{1}{4}$ du prix coûtant = \$362.50
 $\frac{1}{4}$ " " " = \$362.50 $\times 4$ = \$1450, le coût.

\$1450 + \$362.50 = \$1812.50, le prix de vente.

6. En vendant une maison, j'ai gagné \$362.50, c'est-à-dire 0.25, (25 centièmes) du prix coûtant; combien la maison avait-elle coûté et combien l'ai-je vendue?

Solution: Si j'avais gagné \$0.25, le prix de la maison aurait été de \$1; donc chaque \$0.25 de gain correspond à \$1 de coût.

Il suffit de trouver combien il y a de fois \$0.25 de gain pour savoir combien la maison a coûté de fois \$1.

\$362.50 $\div$ 0.25 = 1450. Le gain a été de 1450 fois \$0.25, donc le coût de la maison a été de 1450 fois \$1 ou \$1450.

\$1450 + \$362.50 = \$1812.50, le prix de vente de la maison.

7. En vendant une maison, j'ai gagné \$362.50, c'est-à-dire 25% du prix coûtant; combien la maison avait-elle coûté et combien l'ai-je vendue?

Solution: 25% du prix coûtant = 0.25, (25 centièmes) du prix coûtant. *Pour suite voir solution du numéro 6.*

8. Une maison m'a coûté \$1700; je l'ai vendue pour \$1428. Quelle somme ai-je perdue et quelle fraction du prix coûtant ai-je perdue? Combien de centièmes du prix coûtant ai-je perdus? Combien pour cent du prix coûtant ai-je perdu?

Solution: \$1700 - \$1428 = \$272, la somme perdue.

$\frac{272}{1700} = \frac{4}{25}$; j'ai perdu $\frac{4}{25}$ du prix coûtant.

$\frac{272}{1700} = 0.16$ = 16 centièmes du prix coûtant = 16% du prix coûtant.

9. En vendant une maison, j'ai perdu \$272, c'est-à-dire $\frac{4}{25}$ du prix coûtant. Combien la maison avait-elle coûté et combien l'ai-je vendue?

Solution: $\frac{4}{25}$ du prix coûtant = \$272.

$\frac{1}{25}$ " " " = $\frac{272}{4}$

$\frac{25}{25}$ " " " = $272 \times \frac{25}{4}$ = \$1700, le prix coûtant. *Rép.*

\$1700 - \$272 = \$1428, le prix de vente. *Rép.*

10. En vendant une maison, j'ai perdu \$272, c'est-à-dire 0.16 (16 centièmes) du prix coûtant. Combien la maison avait-elle coûté et combien l'ai-je vendue?

Solution: \$272 $\div$ 0.16 = \$272.00 $\div$ 0.16 = \$1700. *Rép.*

11. En vendant une maison, j'ai perdu \$272, c'est-à-dire 16% du prix coûtant. Combien la maison avait-elle coûté et combien l'ai-je vendue?

Solution: 16% du prix coûtant = 0.16 (16 centièmes) du prix coûtant. *Pour suite voir solution du numéro 6.*

11. En vendant une maison \$1428, j'ai perdu $\frac{4}{25}$ du prix coûtant; combien la maison avait-elle coûté et combien ai-je perdu?

Solution: $\frac{25}{25}$ le prix coûtant - $\frac{4}{25}$ la perte = $\frac{21}{25}$ le prix de vente = \$1428.

$\frac{1}{25}$ du prix coûtant $\frac{1428}{21}$

$\frac{25}{25}$ " " " $\frac{1428}{21} \times \frac{25}{21}$ = \$1700, le coût.

\$1700 - \$1428 = \$272, la perte.

11 bis. En vendant une maison \$1428, j'ai perdu 16% du prix coûtant; combien la maison avait-elle coûté et combien ai-je perdu?

Solution: 1 - 0.16 = 0.84 = 84 centièmes du prix coûtant.

\$1428.00 $\div$ 0.84 = \$1700, coût de la maison.

\$1700 - \$1428 = \$272, perte.

12. Une maison me coûte \$1500. En vendant cette maison quel prix dois-je demander pour que je puisse diminuer le prix demandé de 16% et malgré cette diminution faire un bénéfice de 25%.

Solution: \$1500 $\times$ 0.25 = \$375, le gain.

\$1500 + \$375 = \$1875; le prix de vente.

\$1875 $\div$ 0.84 = \$2232.14 $\frac{2}{7}$, le prix demandé.

13. On a payé \$7820 pour du minéral de cuivre acheté à raison de \$1.70 le quintal. Les frais d'extraction du cuivre s'élèvent à \$1.15 par quintal de minéral;

le minéral contient 15% de son poids de cuivre, et le poids de cuivre perdu dans l'opération est 2% de celui que contient le minéral. D'après ces données, indiquez à combien revient la livre de cuivre.

Solution: $\$7820 \div \$1.70 = 4600$ quintaux.

$$1.15 \times 4600 = \$5290$$

$$4600 \times 0.15 = 690 \text{ quintaux de cuivre dans le minéral.}$$

$$690 \times 0.02 = 13.80 \text{ quintaux perdus dans l'extraction.}$$

$$690 - 13.80 = 676.20 \text{ quintaux extraits.}$$

$$\$7820 + \$5290 = \$13110, \text{ le coût des } 676.20 \text{ quintaux de cuivre.}$$

$$\$13110 \div 676.20 = \$19.39, \text{ le coût d'un quintal de cuivre.}$$

$$\$19.39 \div 100 = \$0.1939, \text{ le prix d'une livre de cuivre.}$$

14. Une personne place une somme de \$21420 à 5%, huit mois après, elle place à 6% un capital de \$20610. Calculez en mois et jours, après combien de temps les intérêts simples produits par les deux capitaux auront la même valeur.

Solution: $\$21420 \times 0.05 \div 12 = \89.25 , l'intérêt, pour 1 mois, de la somme placée à 5%.

$$\$89.25 \times 8 = \$714, \text{ l'intérêt de la même somme pour 8 mois.}$$

$$\$20610 \times 0.06 \div 12 = \$103.05, \text{ l'intérêt, pour 1 mois, de la somme placée à 6\%.}$$

$\$103.05 - \$89.25 = \$13.80$, ce que la somme à 6% rapporte de plus par mois que la somme à 5%.

$$\$714.00 \div \$13.80 = 51 \text{ mois } \frac{17}{23} \text{ après la date du dernier placement.}$$

$$\frac{17}{23} \text{ d'un mois} = \frac{17}{23} \text{ de } \frac{1}{12} \text{ de } 365 \text{ jours} = (17 \times 365) \div (23 \times 12) = 6205 \div 276 = 22 \text{ jours } \frac{133}{276}, \text{ c'est-à-dire } 23 \text{ jours.}$$

ALGÈBRE

1. Quatre personnes se sont partagé un certain nombre d'oranges. La première en a pris la moitié moins 12; la deuxième a pris un tiers du reste moins 4; la troisième a pris un quart du nouveau reste moins 2, et la quatrième a pris les 26 qui restaient. On demande le nombre des oranges et combien chaque personne en a pris.

Solution: Soit $2x$ le nombre d'oranges.

La 1^{re} personne en a pris $x + 12$; il en restait donc $x + 12$.

La 2^{ème} personne a pris $\frac{x + 12}{3} - 4$; il en restait donc $\frac{2(x + 12)}{3} + 4 =$

$$\frac{2x + 24 + 12}{3} = \frac{2x + 36}{3}$$

La 3^{ème} personne a pris $\frac{2x + 36}{3} - 2$; il en restait donc

$$\frac{3(2x + 36)}{3} + 2 = \frac{2x + 36}{1} + 2 = \frac{2x + 36 + 8}{1} = \frac{2x + 44}{1}$$

$$\frac{3 \times 4}{x + 22} = 26.$$

Multipliant par 2, on a: $x + 22 = 52$

Rassemblant, on a: $x = 52 - 22 = 30$; d'où $2x = 60$.

2. A et B ont ensemble \$1710; si A avait trois fois plus d'argent qu'il n'en a, et B 5 fois plus, ils auraient ensemble \$7050. Combien ont-ils chacun?

Solution: Soient x l'argent d'A et y celui de B.

$$x + y = 1710 \dots\dots\dots (1)$$

$$3x + 5y = 7050 \dots\dots\dots (2)$$

$$3x + 3y = 5130 \dots\dots\dots (3)$$

Multipliant (1) par 3, on a:

Soustrayant (3) de (2), on a :

$$2y = 1920$$

d'où $y = \$960$, argent de B. *Rép.*

Substituant \$960, la valeur d'y a y dans (1) on a :

$$x + 960 = 1710$$

$$\text{d'où } x = 1710 - 960 = \$750,$$

argent d'A. *Rép.*

3. Cherchez deux nombres dont la somme soit 39 et celle des cubes 17199.

Solution : Soit x un des nombres, alors $39 - x$ l'autre nombre.

$$x^3 + (39 - x)^3 = 17199$$

$$x^3 + 59319 - 4563x + 117x^2 - x^3 = 17199$$

$$117x^2 - 4563x = 17199 - 59319 = -42120$$

$$\text{Divisant par } 117, \text{ on a : } x^2 - 39x = -360$$

$$\text{Complétant le carré, on a : } x^2 - 39x + \left(\frac{39}{2}\right)^2 = -360 + \frac{1521}{4} = \frac{81}{4}$$

$$\text{Extrayant la racine, on a : } x - \frac{39}{2} = \frac{9}{2} \text{ ou moins } \frac{9}{2}$$

$$\text{D'où } x = \frac{9}{2} + \frac{39}{2} = 24. \text{ } \textit{Rép.}$$

$$\text{et } 39 - x = 39 - 24 = 15. \text{ } \textit{Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. On achète une pièce de terre de forme triangulaire pour \$300 à raison de \$48 l'acre. Si la hauteur est de 10 chaînes, trouvez la base.

$$\textit{Solution : } \$300 \div 48 = 6.25 \text{ acres.}$$

$$6.25 \times 10 = 62.50 \text{ chaînes carrées.}$$

$$(62.50 \times 2) \div 10 = 12.5 \text{ chaînes. } \textit{Rép.}$$

2. Deux perches dont les hauteurs respectives sont de 17 et de 50 pieds, sont dressées sur le même plan horizontal à 56 pieds l'une de l'autre. Quelle est la distance qui sépare leurs sommets ?

Solution : Si les deux perches avaient chacune 17 pieds de hauteur, la distance serait de 56 pieds.

Une des perches est plus haute que l'autre de $50 - 17 = 33$ pieds.

La distance qui sépare leurs sommets est donc égale à l'hypoténuse du triangle qui a 56 pieds pour base et 33 pieds pour hauteur.

$$\textit{Solution : } 56^2 + 33^2 = 3136 + 1089 = 4225, \text{ le carré de l'hypoténuse.}$$

$$\text{La racine carrée de } 4225 = 65. \text{ } \textit{Rép.}$$

3. Quel est le périmètre d'un triangle rectangle dont la surface est de 129.5 acres et dont un des côtés de l'angle a 37 chaînes.

$$\textit{Solution : } 129.5 \times 10 = 1295 \text{ chaînes carrées.}$$

$$(1295 \times 2) \div 37 = 70 \text{ chaînes, l'autre côté de l'angle droit.}$$

$$70^2 + 37^2 = 4900 + 1369 = 6269.$$

$$\text{La racine carrée de } 6269 = 79 +.$$

$$70 + 37 + 79 = 186. \text{ } \textit{Rép.}$$

4. Un toit plat de 60 pieds de long sur 54 de large, est recouvert par une couche de neige de 18 pouces d'épaisseur. L'eau provenant de la fonte de la neige se rend dans une citerne rectangulaire de 9 pieds 3 pouces de long sur 4 pieds 4 pouces de large. De combien le niveau s'élèvera-t-il, si la neige ne donne que le $\frac{1}{10}$ environ de son volume d'eau ?

$$\textit{Solution : } 60 \times 54 \times \frac{1}{2} = 4860, \text{ volume de la neige.}$$

$$4860 \div 10 = 486 \text{ pieds cubes, volume de l'eau.}$$

$$9\frac{1}{4} \times 4\frac{1}{3} = \frac{37}{4} \times \frac{13}{3} = \frac{481}{12}, \text{ surface du fond de la citerne.}$$

$$486 \div \frac{481}{12} = 486 \times \frac{12}{481} = \frac{5832}{481} = 12.124 \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$



LANGUE ANGLAISE

Dictation and Composition

FREDERICK THE GREAT AND HIS OFFICER

An officer in the army of Frederick the Great, who had distinguished himself by his bravery and skill in war, was so imprudent as to run into debt, and found himself in great trouble. One night, as he sat in his tent, he took a piece of paper, and, in a melancholy way, drew up a list of his debts, and wrote at the bottom «Who will pay these debts?» While he sat and brooded over his troubles, he fell asleep. By and by, some one came in without awakening him, stole behind him, and looked over his shoulder at the paper.

It was the King. When he read the paper, he was filled with pity for his brave officer, and wrote after the question «Who will pay these debts?» the answer, «I, Frederick, will.» He then left the tent as quietly as he had come in.

When the officer awoke, he stared with surprise to find something more, and in a different handwriting, on his paper. When he saw what it was, he was overjoyed. Frederick fulfilled his promise, and the officer was more diligent and faithful in his service than before.

OUTLINE.—1. An officer under Frederick the Great is in debt.

2. He draws up a list of his debts. «Who will——?»

3. He falls asleep.

4. Some one comes in and looks at the paper.

5. It was the King.

6. He is filled with pity and writes «—.»

7. He leaves the tent quietly.

8. The officer awakes, and is surprised.

9. Frederick keeps his promise.

(Taken from Meiklejohn's *Fables, Anecdotes, and Stories for teaching Composition*, published by Alfred M. Holden, 23 Paternoster Row, E. C., London, England, price in England, 1 Shilling sterling or \$0.25).

Recitation

THE DESTRUCTION OF SENNACHERIB

I

The Assyrian came down like the wolf
on the fold,
And his cohorts were gleaming in purple
and gold;
And the sheen of their spears was like
stars on the sea,
When the blue wave rolls nightly on
deep Galilee.

II

Like leaves of the forest when Summer
is green,
That host with their banners at sunset
were seen:
Like the leaves of the forest when Autumn
hath blown,
That host on the morrow lay withered
and strown.

III

For the Angel of Death spread his wings
on the blast
And breathed in the face of the foe as
he pass'd;
And the eyes of the sleepers wax'd deadly
and chill,
And their hearts but once heaved, and for
ever grew still!

IV

And their lay the steed with his nostril
all wide
But through it there roll'd not the breath
of his pride;
And the foam of his gasping lay white
on the turf,
And cold as the spray of the rock-beating
surf.

V

And there lay the rider distorted and
pale,
With the dew on his brow, and the rust
on his mail:
And the tents were all silent, the banners
alone,

The lances unlifted, the trumpet un-
blown.

VI

And the widows of Ashur are loud in
their wail,

And the idols are broke in the temple
of Baal;
And the might of the Gentile, unsmeared
by the sword,
Hath melted like snow in the glance
of the Lord!
BYRON.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à l'école primaire

Bonsoir.

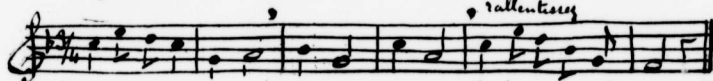
Moderato



Le ruisseau dans la plaine murmure faiblement, L'oiseau sur



le grand chêne chante bien doucement. Bonsoir, bonsoir,



Petit enfant, bonsoir! Bonsoir, bonsoir, Petit enfant, bonsoir!

2

La nuit descend et l'ombre.
Chasse le jour qui fuit;
A l'heure où tout est sombre,
Enfant, gâgne ton lit.
Bonsoir, bonsoir,
Petit enfant, bonsoir! } bis.

3

Petit enfant, repose,
Que l'ange du sommeil,
Sur ta paupière close,
Jette un rayon vermeil.
Bonsoir, bonsoir,
Petit enfant, bonsoir! } bis

(Extrait des "Chants de l'enfance" de M. Augé)

Le chant à la petite école

Le chant est un des arts les plus utiles et un de ceux qui développent le bon goût à condition qu'il soit appris avec bon sens.

Aujourd'hui nous donnons un petit chant extrait des « chants de l'enfance » de Claude Augé; c'est une charmante berceuse qu'il faut chanter avec goût et expression en même temps qu'avec simplicité.

L'institutrice commencera par l'explication du texte. C'est une mère qui est supposée chantant pour endormir son enfant, et qui pour le convaincre, énumère tout ce qui dans la nature, donne l'exemple du repos. Il faut nécessairement faire comprendre aux enfants que ces paroles « *Le ruisseau dans la plaine murmure doucement* » signifient sans inversion: *Le ruisseau murmure doucement dans la plaine*. Que dans cette phrase, les mots *ruisseau* et *murmurent* sont les deux mots importants. On dit souvent que le ruisseau murmure et l'on complète l'idée en disant où? et comment? Il en est de même pour la seconde phrase du premier couplet.

Dans le deuxième couplet *La nuit et l'ombre*....., il faut, pour bien dire, faire un léger silence comme s'il y avait une *demi-virgule* après le mot descend. Dans le troisième couplet, bien faire sentir que la mère exprime un souhait: (*Je désire*) que l'ange du sommeil, jette un rayon vermeil sur ta paupière close. Là encore, il y avait une inversion.

Il faut que celui qui chante comprenne et sente tout cela, s'il veut chanter avec intelligence et *parler son chant* pour intéresser lui-même d'abord, puis ceux qui l'écourent.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

Toilette neuve

Nos lecteurs constatent avec plaisir que le papier de la revue est d'une qualité supérieure à celles des années précédentes et que la matière à lire est plus considérable. C'est grâce à la générosité du gouvernement que nous avons pu réaliser ces améliorations.

La rédaction elle-même a fait de précieuses recrues dans MM. A. B. Charbonneau, Emile Miller de Montréal et M. Doucet, poète canadien distingué qui fournira des morceaux de poésie écrits spécialement pour *L'Enseignement Primaire*.

Nos savants collaborateurs, MM. J. Ahern et H. Nansot continuent leur œuvre méthodologique si appréciée du personnel enseignant. Chaque mois, M. Nansot donnera une jolie page de musique: un chant adapté au niveau de l'école primaire.

Nous espérons annoncer bientôt que M. le professeur Chs.-A. Lefèvre commencera à publier, dans notre revue, une série de leçons de dessin illustrées. Enfin, nous avons l'assurance que le prêtre éducateur éminent qu'est M. l'abbé Perrier favorisera encore *L'Enseignement Primaire* de sa précieuse collaboration.

Nos lecteurs sont témoins de nos efforts pour rendre notre revue digne des écoles catholiques de la province de Québec. A eux de répondre à la générosité du gouvernement et au vœu du directeur, en lisant régulièrement le bulletin pédagogique et en le conservant avec soin.

Réminiscence historique

DÉSASTRE DE WALKER À L'ÎLE-AUX-ŒUFS—1711

(Deuxième centenaire)

La flotte anglaise qui allait attaquer Québec, était entrée dans le Saint-Laurent et se trouvant au nord de l'Île-aux-Œufs le vent du sud souffla avec tant d'impétuosité, pendant la nuit du deux au trois septembre, qu'en moins d'une demi-heure, sept des plus gros vaisseaux se brisèrent sur les rochers et les battures avec une violence épouvantable. Les éclairs et le tonnerre se mêlant au bruit des flots et des vents, la foudre tomba sur l'un des vaisseaux, et le fit sauter si loin que sa quille fut jetée bien avant sur la grève. On trouva aussi sur le rivage près de trois mille cadavres, parmi lesquels on reconnut deux compagnies entières des gardes de la reine d'Angleterre, qu'on distingua à la couleur de leurs habits.

Après un tel désastre, l'amiral anglais retourna, et n'osant pas se présenter à la reine, il fit sauter son navire, quand il fut sur la tamise, tout près du pont, où il périt avec tout son équipage, à l'exception de deux hommes. Tout le monde regarda cette déroute des ennemis comme providentielle. Toute la colonie rendit grâce à la Très Sainte Vierge, protectrice de la Nouvelle-France.

Avis importants

Aux abonnés payants

Les listes de distribution de *L'Enseignement Primaire* ayant été refaites à neuf, il se peut que quelques abonnés payants ne reçoivent pas leur numéro de septembre. Le cas échéant, prière de réclamer en payant l'abonnement pour 1911-12. Ceux qui doivent des arrérages devront s'acquitter sans retard, sans quoi la revue ne leur sera plus adressée.

Abonnement : \$1.25, pas de timbres mais par mandat.

Aux institutrices et aux institutrices

Le gouvernement adresse gratuitement UN NUMÉRO de *L'Enseignement Primaire* à chacune des écoles catholiques sous contrôle, mais non à chaque instituteur. Inutile donc de réclamer plus d'un numéro par école. Nos listes d'adresses ont été refaites d'après les documents officiels et soumises à chaque secrétaire-trésorier. Elles sont donc définitives.

Quant aux nouvelles écoles, c'est le secrétaire-trésorier qui doit nous en avertir dès le début de l'année scolaire et non le titulaire de l'école.

Aux secrétaires-trésoriers

MM. les Secrétaires-trésoriers qui désirent fournir aux instituteurs et aux institutrices des numéros supplémentaires de *L'Enseignement Primaire*, doivent nous en informer incessamment, en indiquant le nombre des abonnements. Abonnement : \$1.25, par mandat. Ces numéros supplémentaires seront adressés sous une même enveloppe au Secrétaire lui-même qui en fera la distribution.

S'adresser à *L'Enseignement Primaire*, Case postale 125, Québec.

Les numéros non réclamés dans le mois (du 15 au 15 de chaque mois) ne seront fournis que sur réception de 15 cts. l'exemplaire.

Caisse d'économie scolaire de l'Enfant-Jésus

(Etat financier après quatre ans d'opération)

Juillet 1907..... Juillet 1911.

RECETTES

Dépôt de 3434 enfants	\$18,091.91
Autres recettes	323.72
	<u>\$18,415.70</u>

DÉBOURSÉS

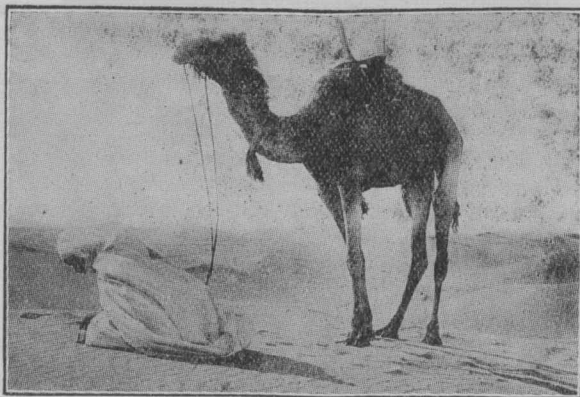
Retraits pour dépôt en banque au crédit des enfants	\$14,425.00
Retraits pour cause de mort, départ ou besoins impérieux	1,440.50
	<u>\$15,865.50</u>
Balance en mains	\$2,550.20

“ Pour les Missions ”

« L'APOSTOLAT EN AFRIQUE »

Ce livre a pour auteurs « Amis des Missions. » C'est une belle brochure de 150 pages soigneusement imprimées et bien illustrées.

Ce volume est des plus intéressants. En même temps qu'il instruit, il touche le cœur. C'est un livre de véritable apostolat, digne d'être lu dans toutes les familles. De plus, son caractère éminemment éducatif, l'excellence de sa typographie, son réel bon marché, devraient lui assurer une grande vogue comme livre de récompense dans nos écoles.



L'ISLAM

Voici un extrait de la lettre de Mgr Mathieu :

« Vous avez eu la bonne idée de me passer le gentil petit volume que le noble désir du bien vous a poussé à publier. Je l'ai lu de suite avec autant d'intérêt que de plaisir. Je souhaite de tout cœur qu'il se répande dans nos bonnes familles canadiennes où, Dieu merci, sont encore nombreux ceux qui savent apprécier les nobles sentiments et les généreuses pensées.

« Quelle heureuse idée vous avez eue de publier les lettres de ces jeunes filles, de ces jeunes gens,—nos compatriotes—qui ont eu le courage d'entrer dans des communautés où l'on apprend l'art de mourir pour le nom, pour la gloire, pour l'amour de Dieu; qui nous ont quittés, avec le zèle des apôtres, avec le courage des martyrs, afin d'aller porter aux peuplades sauvages de l'Afrique, les vérités de l'Évangile et les germes de la civilisation.

« Toutes ces lettres font connaître la grandeur de l'œuvre à laquelle travaillent ces compatriotes si dignes de notre admiration.

« Et comme il fait bon de voir apparaître à travers ces lignes le bonheur dont jouissent ceux qui les ont écrites!

« Joubert disait: « Je salue le bonheur parcequ'il est rare. » Ceux qui liront ce petit volume feront mieux, ils salueront le bonheur parce qu'il est mérité..... »

« Pour les Missions » contient une matière à lire très variée: biographie condensée du Cardinal Lavigerie; rapports complets sur Missions des Pères Blancs et Sœurs Blanches, avec carte géographique indiquant les territoires à eux attribués—égaux à $\frac{3}{5}$ de Puissance du Canada dans Afrique du Nord, Soudan, Sahara, Régions des Grands Lacs; ce livre contient aussi des détails inédits sur « *La Mystérieuse maladie du Sommeil* » et de nombreuses lettres de religieuses missionnaires, etc., etc.

L'Imprimatur de Sa Grandeur Mgr Bégin et une bienveillante lettre de Mgr Mathieu, premier évêque de Régina, disent l'orthodoxie de l'ouvrage.



A L'HOPITAL

Ce livre vraiment instructif et édifiant se vend 20 centins l'unité, par la poste, 25 centins.

Voici le prix du gros: 15 centins l'unité, à prendre par 25 exemplaires et plus; solidement cartonné avec gravure frontispice au recto, et carte géographique au verso, très convenable pour prix; 30 cts l'unité, par 10 exemplaires et plus, frais de poste ou d'express en sus.

ADRESSER: « L'ŒUVRE DES MISSIONS D'AFRIQUE, » QUÉBEC.

Nouveautés pédagogiques

Au début de l'année scolaire, nous recommandons de nouveau le MANUEL DE DESSIN À L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE par Gaston Quénioux. L'ouvrage

est illustré de 315 gravures et de 12 planches en couleurs hors texte. Ce manuel a pour but de faciliter aux maîtres de l'enseignement primaire la direction des études élémentaires du dessin. Les exercices contenus dans le *Manuel* sont conformes aux instructions qui accompagnent les nouveaux programmes de dessin qui deviendront obligatoire, en France, au mois d'octobre prochain. (1)

Le *Manuel de dessin* est en vente chez J. P. Garneau, libraire, rue de la Fabrique, Québec. Prix: 85 cts l'unité, 95 cts franco par la poste.

HISTOIRE DE FRANCE en trois cours, par M. l'abbé Godefroy.

C'est le plus beau, le plus méthodique et le plus intéressant cours d'histoire que nous connaissions. Ce cours est approuvé par les Archevêques et Evêques d'Aix, Arles et Embrun, Cambrai, Bordeaux, Reims, Dol et St-Malo, Toulouse, Carcassonne, Larel, Séez, Tarentaise, etc.

L'ouvrage comprend: *Cours élémentaire, Cours moyen et Cours supérieur*. Il est abondamment illustré et chaque chapitre est précédé d'un résumé et suivi d'un tableau synoptique et d'un devoir de rédaction se rapportant au chapitre étudié. Cet ouvrage est édité chez Armand Colin, à Paris: il est en vente à la librairie Garneau, 6 rue de la Fabrique, Québec. Prix: cours élémentaire, 20 cts, 23 cts franco; cours moyen, 40 cts, 45 cts, franco; cours supérieur, \$1.15, \$1.25, franco.

Nous recommandons spécialement le *Cours supérieur* aux maîtres et aux maîtresses et le *Cours moyen* aux aspirants et aux aspirantes aux brevets du Bureau central. L'ouvrage de l'abbé Godefroy est infiniment supérieur à celui de l'abbé Drioux.

THÉORIE ET PRATIQUE DE L'ART D'ECRIRE, par l'abbé A. Dion. En vente chez J. P. Garneau, libraire, Québec.

C'est un manuel très pratique qui rendra des services aux maîtres et aux maîtresses et aux aspirants au brevet supérieur. Cet ouvrage est divisé en quatre parties: première partie: *Notions générales*; Deuxième partie: *Le style*; Troisième partie: *Les modèles*; Quatrième partie: *La composition*.

M. l'abbé Dion est un tenant des *préceptes* « A notre avis, dit-il, elle a du bon, la science de ces vieilles formules appuyées d'exemples pleins et sonores. » Heureusement que l'auteur ne se contente pas des préceptes purs et simples: souvent il a recours à des exemples heureusement choisis.

Cet ouvrage est en vente chez J. P. Garneau, libraire, Québec, au prix de 75 cts., 82 cts franco.

« EXERCICES PRATIQUES DE CATÉCHISME »

Voilà le plus ingénieux manuel que nous connaissions: C'est un livre renfermant des exercices de catéchisme rédigés conformément aux méthodes de l'enseignement profane. Il contient des *mots à définir*, des *questionnaires*, des *phrases à compléter*, des *exercices de rédaction*, des *lectures*, des *ré citations*, en un mot tout un cours de langue à base religieuse. Le manuel est abondamment illustré. L'auteur de ce joli manuel est l'abbé Quinet. Le principal approbateur de son livre est Son Eminence le Cardinal Luçon, archevêque de Reims. Nous recommandons l'étude de cette nouvelle méthode au personnel enseignant.

En vente chez J. P. Garneau, 6, rue de la Fabrique, Québec. Prix: Cours élémentaire, 20 cts., franco, 25 cts; cours moyen, 35 cts., franco, 40 cts.

(1) Ce nouveau programme a été publié en entier dans le *Rapport sur les Ecoles primaires et les Ecoles normales en France, en Belgique et en Suisse*, par C.-J. Magnan.

Bibliographie

L'u l'abondance des matières, nous ne pouvons, aujourd'hui, dire qu'un mot des ouvrages dont les auteurs ont fait hommage au directeur de L'Enseignement Primaire.

GRAMMAIRE, par Claude Augé.—*Édition révisée spécialement pour le Canada par l'abbé Adélarde Desrosiers.* Premier livre, Deuxième livre et troisième: livre de l'Élève et livre du Maître. Editée par la librairie Beauchemin, Montréal.

Ce cours de grammaire, déjà avantageusement connu, et approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de Québec.

LA LÉGISLATION SCOLAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, par Hubert Pierlot, docteur en droit. Bruxelles, 1910, chez Albert Dewit, rue Royale, 53.

M. Pierlot, un gradué de l'Université de Louvain, a visité notre province l'année dernière. Après s'être documenté et étudié sur place, il a publié une étude très intéressante et généralement au point, sur l'organisation scolaire de la Province de Québec. M. Pierlot est un admirateur de cette organisation, et, pour la renforcer, il suggère certaines réformes que l'on peut discuter, mais qui méritent d'être pesées.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE: *Le Philosophisme révolutionnaire en action*, par Gustave Gautherot, Docteur ès-lettres, professeur d'Histoire à l'Institut catholique de Paris. Chez Gabriel Beauchesne & Cie, Éditeurs, Paris, 117 rue de Rennes.

Un fort volume dont la lecture offre le plus haut intérêt. M. Gautherot occupe un rang d'honneur parmi les historiens actuels en France. Avec un talent réel et aidé d'une science aussi vaste que sûre, M. Gautherot a su remettre la vérité en lumière sur le rôle de la Franc-maçonnerie dans la Révolution française. La Révolution française a été maçonnique d'abord, puis anti-catholique et anti-française.

M. Gautherot arrivera à Québec le 12 du courant où il donnera une série de conférences. Nous souhaitons à l'éminent historien la plus cordiale bienvenue parmi nous.

LA LUTTE ANTI-ALCOOLIQUE, par le Père C. Doyon, O. P. Ce vivant petit livre est dédié aux dames « afin qu'elle sachent mieux garder l'honneur de nos familles canadiennes, et la génération de demain saine et vigoureuse. »

En vente chez les libraires.

ANNUAIRE DU CANADA.—1910.—Deuxième série d'une collection de documents très intéressants.

GALERIE HISTORIQUE, par le Dr N. E. Dionne, V. Chouard et Radisson. VI. Gabriel Richard et la Mémoire du P. Rasle vengée, Québec, 1911.

RAPPORT SUR LES ARCHIVES DE FRANCE RELATIVES À L'HISTOIRE DU CANADA, par J. Edmond Roy, Ottawa, 1911.

C'est l'une des plus intéressantes publications publiées par le département des Archives du Canada.

SUR LES REMPARTS, POÉSIES par L. J. Doucet, du Département de l'Instruction publique. Québec, 1911. M. Doucet a su déjà éveiller autour de son œuvre une admiration sympathique bien méritée.

LES TENDRESSES DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, par Mgr J. M. Emard, Evêque de Valleyfield.

Ce sont les instructions du Carême de 1911 que l'on a réunies en une brochure aussi édifiante qu'intéressante. La brochure comprend: L'Enfant—L'Ami—Le Maître—Le Bienfaiteur—Le Consolateur. Chaque conférence est à lire. A la solidité de la doctrine s'unit le charme littéraire. Les œuvres de Mgr Emard, nombreuses

aujourd'hui, une quarantaine au moins, mériteraient d'être réunies en volumes de même format et distribuées dans nos collèges, nos écoles normales et nos écoles primaires supérieures.

Les caisses d'économie scolaires à Montréal

Nous avons le plaisir d'annoncer que la commission scolaire catholique de Montréal, conformément au Statut de 1909, a créé des Caisses d'épargne dans chaque école de la métropole.

Nous avons reçu avec plaisir, de M. le Directeur général des Ecoles de Montréal, les Livrets de l'Ecole et des Elèves. Les économies scolaires seront déposées à la banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal.

Nous sommes convaincu que le personnel enseignant de Montréal saura seconder avec zèle les louables efforts de la commission scolaire.

Noces d'or du Patronage

Les 23, 24 et 25 juin dernier, le Patronage de Saint-Vincent de Paul de la Côte d'Abraham, Québec, a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation. Les fêtes ont été imposantes et dignes de l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

A la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, notre revue offre ses meilleurs vœux et ses plus sincères félicitations.

Premier congrès pédagogique français en Acadie

SAINT-LOUIS DE KENT, N. B., LES 25 ET 26 JUILLET 1911

Ce congrès a remporté un succès complet, grâce à M. l'abbé Léger, l'organisateur. La convention pédagogique a pris les proportions d'une convention nationale. Aujourd'hui, nous ne pouvons que publier le programme de ce beau et utile congrès:

Premier jour

1. Réunion des Congressistes, 8.30.
2. Grand'Messe, par l'abbé D.-J. LeBlanc, curé de Shédiac, 9.00.
3. Sermon de circonstance, par l'abbé J. Dutour, curé d'Acadieville.

PREMIERE SEANCE—11 HEURES

1. Ouverture du Congrès à la salle des séances, par l'abbé D.-F. Leger, curé de St-Paul.
2. Bienvenue, par l'abbé Nadeau, curé de St-Louis.
3. Discours de circonstance.

SEANCE DE L'APRES-MIDI—2 HEURES

1. Etude sur l'histoire, par Mlle Berthe Leger.
2. L'Enseignement du catéchisme, par le Rév. Père Nio, Eud.
3. Etude sur la lecture, par Mlle Anna Chiasson.
4. L'Importance de la langue française, par le Rév. Père Lecavalier, Supérieur du Collège St-Joseph.

5. Etude sur l'hygiène, par Mlle Elisa Babineau.

SEANCE DU SOIR—7.30 HEURES

1. Etude sur l'histoire du Canada et de l'Acadie, par le Rév. Père Travers, Supérieur du Collège de Caraquet.
2. Discours par Monsieur C.-J. Magnan, Inspecteur Général des écoles catholiques de la Province de Québec.

Deuxième jour

Messe solennelle et sermon—Fête Ste-Anne—9.00

PREMIERE SEANCE—11 HEURES

1. Etude sur la grammaire française, par Mlle Léonie LeBlanc.
2. Etude sur la langue anglaise, par M. Auguste Daigle.

SEANCE DE L'APRES-MIDI—2 HEURES

1. L'Enseignement de l'agriculture, par l'Hon. D.-V. Landry, Ministre de l'Agriculture.
2. Grande procession à la grotte.

SEANCE DU SOIR (PRIVÉE)—7.30 HEURES

1. Questions diverses.
2. Élection des officiers.

“Abrégé d'histoire du Canada à l'usage des jeunes étudiants”

NOUVELLE EDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Il s'agit du traité si hautement apprécié, encore si largement répandu et populaire, du vénéré F.-X. Toussaint. Pas plus que les divers ouvrages qu'il a consacrés à l'enseignement, n'a été mis en oubli le nom de cet homme de bien qui, à l'Ecole Normale de Québec, a fourni comme professeur, durant plus d'un demi-siècle, une carrière aussi utile et féconde que brillante.

Monsieur Toussaint possédait à fond le sens et la méthode de l'enseignement: il reste encore assez de ses élèves pour en donner le témoignage irréfutable, et ses traités de géographie et d'arithmétique l'avaient manifestement prouvé lorsque parut «*l'Abrégé d'Histoire du Canada*.»

Plus tard, plusieurs années après, l'auteur fit paraître une nouvelle édition; celle-ci comptait 150 pages. Elle fit éclore le renouvellement des éloges et des approbations de 1874.

Le vénéré M. Toussaint est mort depuis seize ans, mais avec sa mémoire subsistent les fortes œuvres qu'il a semées durant le cours de son professorat. Tous ses divers traités d'enseignement sont restés. Mais, le Conseil de l'Instruction Publique ayant juger utile de suggérer, —probablement à cause du mérite de l'ouvrage—que *l'Abrégé d'Histoire du Canada* soit imprimé sur du meilleur papier et orné de gravures, les éditeurs ont voulu répondre à d'aussi hautes et honorables suggestions en préparant une *nouvelle édition*.

C'est celle-ci que nous aimons à signaler.

Disons néanmoins que les éditeurs n'ont voulu rien changer à la méthode si universellement appréciée du livre, méthode «qui présente les principaux faits de «l'Histoire du Canada, jusqu'à nos jours, sous forme de tableaux faciles à saisir

« et faciles à retenir et par laquelle M. Toussaint a rendu un grand service, non seulement à la jeunesse des écoles, mais encore à tous ceux qui aiment à avoir sous la main un petit traité complet en peu de pages, facile à consulter et prompt à répondre. » (*Journal de l'Instruction Publique*, 1874).

L'ouvrage a été augmenté. Ainsi, il a fallu allonger la liste des événements principaux survenus depuis les éditions précédentes, liste qu'avait commencée l'auteur et qu'on a cru devoir poursuivre. La liste actuelle se termine par un rapport succinct, mais expressif, du dernier Concile Plénier et du Congrès de Tempérance à Québec, et du Congrès Eucharistique à Montréal. L'auteur avait l'âme d'un fervent croyant. En maints endroits de son livre, se traduit, d'une façon communicative, sa foi aux destinées providentielles de la Nouvelle-France, « et nous sommes sûrs d'avoir obéi à ses inspirations, et d'avoir fait ce qu'il aurait fait lui-même, en donnant le signallement prononcé d'événements de longue et durable portée, et dont l'influence assurera une orientation salutaire à l'avenir de notre pays. » (1)

On a eu le soin de compléter la partie relative à l'Eglise du Canada, et mentionner à l'endroit approprié les nouveaux archevêchés créés et les nouvelles subdivisions diocésaines.

En outre de ces additions, qui ne changent rien à l'*Abrégé d'Histoire du Canada* Toussaint mais qui le complètent en le mettant au cours des faits contemporains, les éditeurs ont fait l'historique des nouvelles provinces écloses dans la Confédération Canadienne depuis la mort de l'auteur. A son début, cette confédération comprenait quatre provinces; plus tard, elle en comprenait sept « et de plus un immense territoire capable de former plusieurs royaumes. » (Préface de l'auteur, lors de la deuxième édition). Les prévisions de l'auteur se sont réalisées, et ces royaumes existent maintenant sous la forme constitutive de provinces politiques dépendant, comme les anciennes provinces, du gouvernement central d'Ottawa et possédant chacune son administration locale.

Cette nouvelle et complète édition de l'*Abrégé d'Histoire du Canada* Toussaint est en vente chez tous les libraires et particulièrement chez J.-A. LANGLAIS & FILS, Libraires, 177, rue Saint-Joseph, Québec.

Lettre au personnel enseignant

La Cie J. A. Langlais & Fils a l'honneur de remercier par l'entremise de *L'Enseignement Primaire*, les Collèges, Couvents, MM. les Secrétaires et les Instituteurs et Institutrices qui ont bien voulu l'honorer de son patronage durant l'année scolaire 1910-11. Elle sollicite de nouveau leur patronage pour l'année qui commence, promettant d'avance toute l'attention possible à la bonne exécution des commandes que l'on voudra bien lui confier. Sa grande spécialité est l'article d'Ecole; son assortiment est le plus considérable et le plus varié et cette année, elle a encore ajouté un grand nombre de lignes nouvelles pour Ecole. Son nouveau catalogue paraîtra au commencement d'Octobre, et sera adressé gratuitement. A l'Exposition de Québec, dernièrement la librairie Langlais a obtenu la plus haute récompense (médaillon et diplôme) pour ses exhibits de mobilier scolaire. Nous vous offrons pour l'ouverture des classes: Livres classiques, Pupitres d'Ecole, Tableaux noirs, Cartes géographiques, Globes terrestres, Journal d'Appel Miller etc., etc.

Revue du mois

Depuis la dernière livraison, des événements importants ont eu lieu. Nous ne pouvons que les noter brièvement:

— Le couronnement de Sa Majesté le roi Georges V et de la reine Marie, jeudi, 22 juin.

— Huitième anniversaire de l'élection de Sa Sainteté Pie X. 4 août.

— Publication, à Rome, du décret proclamant l'héroïcité des vertus de la Vén. Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.

(1) Les éditeurs.

— Congrès Eucharistique de Madrid, au milieu d'une splendeur incomparable, 21 au 28 juin.

— Le Saint-Siège crée un nouveau diocèse dans le Nord-Ouest Canadien, à Régina. Mgr O. E. Mathieu, ancien recteur de l'Université Laval, a été désigné par le Saint-Père, pour occuper le premier le nouveau siège épiscopal: juillet

— Le couvent de Deschambault célèbre ses noces d'or avec solennité. Mgr Bégin préside la cérémonie et M. l'abbé C. Roy, prononce un magnifique sermon de circonstance: 20 juillet.

— A Rouen, on célèbre par de grandes fêtes le millénaire normand. Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, représente dignement les Canadiens français dans l'ancienne capitale de la Normandie: juin.

— La magnifique école technique dont le gouvernement vient de doter Québec, est ouverte au public le 2 septembre; inauguration et ouverture des cours. 2 octobre.

— M. J. V. Desaulniers, principal de l'Ecole Belmont, Montréal, et membre adjoint du Comité catholique, quitte l'enseignement, après plus de vingt ans de professorat: 26 juillet.

— Notre distingué collaborateur, M. l'abbé Perrier, est invité à donner des conférences au Catholic Summer School au Cliff Haven, N. Y.: août

— A Rustico, Ile du Prince Edouard, les 24 et 25 août, congrès pédagogique de langue française. Le Révérend J. Chiasson, curé de la paroisse, souhaite la bienvenue aux congressistes; M. Cyriac Gallant préside la réunion.

HYGIENE

Quelques conseils pratiques aux enfants d'écoles pour se prémunir contre la Consommation

Tout enfant et tout adulte peut aider à la lutte contre la tuberculose.

Les enfants des écoles peuvent être utiles en suivant les préceptes suivants:

Ne crachez pas ailleurs que dans un crachoir ou un mouchoir employé à cet unique usage. A votre retour de l'école, le mouchoir devra être brûlé par votre mère ou bien mis dans l'eau jusqu'au moment où il sera lavé.

Ne crachez jamais sur une ardoise, par terre ou sur le trottoir.

Ne mettez pas vos doigts dans la bouche.

Ne grattez pas votre nez, ne l'essuyez pas avec votre main ou votre manche.

Ne mouillez pas vos doigts quand vous tournez les pages de vos livres.

Ne mettez pas les crayons dans votre bouche et ne les mouillez pas avec vos lèvres.

Ne portez jamais de pièces de monnaie dans votre bouche.

Ne mettez pas des épingles dans votre bouche.

Ne mettez dans votre bouche que la nourriture et les boissons.

N'échangez pas les pépins de pommes, les bonbons, la gomme, les sifflets, les tire-poils, ni quoi que ce soit qui ait été dans la bouche.

Pelez ou lavez votre fruit avant de le manger.

N'éternuez ou ne toussiez jamais dans le visage de qui que ce soit. Tournez-vous d'un autre côté ou bien tenez un mouchoir devant la bouche.

Que votre visage, vos mains et vos ongles soient toujours propres.

Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon avant chaque repas.

Si vous êtes indisposé, si vous vous êtes coupé ou si vous avez été blessé par d'autres, ne craignez pas de le dire à votre professeur.

Tenez-vous aussi propre à la maison qu'à l'école.

Brossez-vous les dents avec de l'eau après chaque repas, ou tout au moins matin et soir.

N'embrassez personne sur la bouche et ne permettez à personne d'agir ainsi.

Apprenez à aimer le grand air, à respirer souvent et profondément.

